



**Place
des Arts**
Québec

Rapport annuel
2021/22



- 
- 02 Message de la présidente du conseil d'administration
 - 03 Message de la présidente-directrice générale
 - 06 Rapport d'activités
 - 22 Statistiques
 - 25 Plan stratégique

Gouvernance

- 29 Conseil d'administration
- 35 Direction de la Place des Arts
- 36 Suivi des exigences législatives et gouvernementales

Information financière

- 40 Résultats financiers
- 43 États financiers

Annexes

- 61 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants
- 66 Suivi des actions / Plan d'action de développement durable
- 70 Calendrier des activités
- 74 Compagnies résidentes et partenaires

Jeune compagnie de cirque à la poursuite d'un nouveau langage scénique, La Croustade unit Vincent Jutras et Éline Guélat dans une démarche physique vigoureuse et dans un désir de se libérer des codes de leurs disciplines circassiennes respectives. Le duo était en résidence à la Place des Arts en avril.

PHOTO: © THIBAUT CARRON

Mission La Société de la Place des Arts de Montréal a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène, d'administrer la Place des Arts de Montréal et l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette, ainsi que d'établir la programmation artistique dans la Maison symphonique pour les organisations autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec. Elle produit, coproduit et accueille des œuvres artistiques d'ici et d'ailleurs mettant en scène des artistes de la relève autant que des vedettes internationales en collaboration avec des organismes artistiques, des producteurs, des créateurs et tout le milieu culturel.

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 29 juillet 2022

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 27 de la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



LOUISE ST-PIERRE

Message de la présidente du conseil d'administration

LOUISE ST-PIERRE



LOUISE ST-PIERRE
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Atteindre notre plein potentiel

Après un peu plus d'un an à la présidence du conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai été en mesure de me familiariser avec ses enjeux et ses opérations, dans le contexte très particulier de la pandémie, et de prendre la mesure du fabuleux potentiel que recèle la Place des Arts. Celui-ci découle tout d'abord de nos employés, engagés et dévoués, d'une équipe de direction chevronnée et soudée et d'un conseil d'administration compétent, soucieux de l'appuyer et de la conseiller dans ses orientations stratégiques et ses projets.

Chaque jour, de nouvelles opportunités se présentent sous la forme de projets artistiques stimulants et d'initiatives porteuses. Nos salles et nos espaces publics se prêtent ainsi à la fois à la présentation de spectacles des arts de la scène, mais aussi à une foule d'autres types d'événements tel des expositions, des entretiens, des collations de grades et rassemblements extérieurs qui touchent et font vibrer nos spectateurs et les citoyens.

Un élément essentiel permettant de libérer ce potentiel réside dans la mise en œuvre d'une gouvernance agile, adaptée aux besoins de la direction. C'est ce à quoi le conseil d'administration s'est particulièrement employé cette année dans le cadre de ses travaux menés virtuellement, en procédant d'abord à une revue exhaustive et ensuite à la refonte du règlement interne de la Société. Ce dernier est venu moderniser et simplifier sa gouvernance, notamment en réduisant le nombre de ses comités, en révisant leurs mandats pour les arrimer aux nouvelles réalités opérationnelles et ainsi améliorer leur efficacité, et en misant sur les moyens technologiques en vue de faciliter ses communications et sa prise de décision.

De plus, le gouvernement du Québec a vu à ce que la Place des Arts soit dotée d'un conseil d'administration représentatif de la société québécoise en procédant au cours de la dernière année à la nomination de quatre nouveaux administrateurs, mesdames Stacy Cavery et Véronique Rankin et messieurs Marc Gilbert et Alain Michaud, et en renouvelant le mandat de quatre administrateurs en poste. La Place des Arts peut ainsi compter sur un conseil d'administration composé à la fois

de membres déjà rompus à ses enjeux et de nouveaux membres aux parcours et expertises variés qui apporteront une nouvelle perspective et vision à ses travaux. À titre de fiduciaire d'un complexe d'intérêt patrimonial niché au cœur de la ville de Montréal et d'un amphithéâtre extérieur de renom à Joliette, chacun de nos administrateurs est conscient du privilège unique qui lui est accordé et retire une grande fierté de participer à la conservation et à l'embellissement de ces sites d'exception et de soutenir la mission de la Place des Arts.

Aussi, afin d'amorcer sa réflexion en vue de la préparation d'un nouveau plan stratégique triennal dans un contexte plus propice, la Société a approuvé la prolongation de son plan stratégique actuel d'une année supplémentaire. Elle a par ailleurs ajusté certains des indicateurs et cibles du plan afin qu'ils reflètent ce retour graduel tant espéré par le milieu culturel et la société civile vers la normale. La direction a également mis de l'avant un plan ambitieux en matière de développement durable visant à assurer une plus grande équité, diversité et inclusion dans ses actions, à faire rayonner les meilleures pratiques environnementales et culturelles afin que la Place des Arts devienne une référence en la matière parmi les grands diffuseurs internationaux des arts vivants. Enfin, la Société a aussi eu le privilège d'accueillir un nouvel organisme artistique résident, l'Orchestre Métropolitain, qui rejoint ainsi Duceppe, l'Opéra de Montréal et Les Grands Ballets Canadiens. Cette reconnaissance permet à l'Orchestre Métropolitain de bénéficier davantage de l'expertise de la Place des Arts et de collaborer encore plus étroitement avec cette dernière.

Je tiens à remercier sincèrement mesdames Nancy Cleman et Louise Poissant ainsi que messieurs Hugo Delorme et Michel Ohayon pour leur contribution aux travaux de notre conseil d'administration et de ses comités au cours de leurs mandats qui se sont terminés lors du dernier exercice.

Je ne peux aussi passer sous silence le soutien continu du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture et des Communications pendant le dernier exercice. Je remercie aussi la Fondation de la Place des Arts de son appui aux activités Éducation et Collectivités de notre programme L'Art en soi.

Notre année financière se termine alors que de nouveaux enjeux émergent et vont solliciter de nouveau la cohésion de la société québécoise et de son milieu culturel: une inflation substantielle des prix, une rareté de la main d'œuvre et de certains types de biens et un conflit armé aux conséquences planétaires.

Malgré tout cela, nous maintiendrons sans relâche le même objectif: soutenir avec bienveillance nos organismes résidents, producteurs, partenaires – notamment, le Partenariat du Quartier des spectacles, les associations d'artistes et de professionnels et les artistes et acteurs de la communauté, en vue d'une relance porteuse de nos activités, du centre-ville de Montréal et de l'ensemble du milieu culturel québécois.

Message de la présidente-directrice générale

MARIE-JOSÉE DESROCHERS

Avancer avec courage et détermination

Que ce soit par la programmation de spectacles qui font aujourd'hui figure de mythes au Québec, par sa volonté d'appuyer la mission de ses compagnies résidentes, par l'accueil des plus grands artistes étrangers ou par son souci de contribuer à la vitalité du centre-ville de Montréal, la Place des Arts est, depuis son inauguration en 1963, un acteur de premier plan dans le développement des arts vivants au Québec et dans l'animation de sa communauté. L'année qui s'achève n'échappe pas à cette règle, bien qu'en lieu et place de « développement » et « d'animation », il soit plus juste de placer la période sous les thèmes « d'adaptabilité » et de « détermination ».



MARIE-JOSÉE DESROCHERS
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Adaptabilité, parce que cette deuxième année de pandémie de COVID-19 et les règles sanitaires subséquentes nous ont obligés à transformer, douze fois en douze mois, le cadre d'accueil du public pour respecter les limites changeantes du nombre de spectateurs reçus, les distances minimales, le port du masque ou la gestion du passeport vaccinal. À cela s'ajoute l'ajustement des grilles de programmation pour respecter les paramètres des couvre-feux, puis les grandes opérations de fermeture complète des salles et le casse-tête de la reprogrammation et des remboursements de billets.

Détermination, parce que malgré cette relance intermittente, nous avons poursuivi nos efforts pour propulser notre écosystème et celui des arts de la scène. Nous avons présenté 489 représentations (soit près de 15 fois plus que l'année d'avant!) devant plus de 214 000 spectateurs. Nous avons aussi offert à nouveau, par exemple, nos salles de répétition gratuitement à de nombreux artistes pour créer ou répéter des œuvres.

Il va sans dire, nous n'étions pas seuls dans ces efforts. À cet égard, je tiens à souligner la force de caractère et les réalisations, dans ces circonstances, de nos organismes artistiques résidents. Tant les Grands Ballets (malgré l'annulation forcée de Casse-Noisette, symbole par excellence de la magie des Fêtes), Duceppe et l'Opéra de Montréal, avec les chanteurs de son Atelier lyrique, ont persévéré et réussi à présenter des spectacles adaptés aux règles sanitaires, un effort remarquable lorsqu'on considère que plusieurs grandes institutions artistiques nord-américaines ont plutôt pris la décision de se mettre en dormance le temps de laisser passer la pandémie.

Soulignons également le fait que l'Orchestre Métropolitain a été désigné, cette année, organisme artistique résident en reconnaissance du rôle majeur que joue l'ensemble dirigé par Yannick Nézet-Séguin dans l'écosystème culturel de Montréal et du Québec. L'organisme, qui célébrait ses 40 ans l'an dernier, a lui aussi repris ses représentations à la Maison symphonique pendant la dernière année.

Finalement, coup de chapeau aux festivals et producteurs externes qui n'ont jamais baissé les bras. À cet égard, nous nous rappellerons surtout que malgré les conditions difficiles, les festivals étaient enfin de retour dans notre complexe cette année – le Festival TransAmériques ouvrant le bal, suivi par Juste pour rire, et enfin par le Festival de Lanaudière à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, géré par la Place des Arts.

Somme toute, l'année a continué à ébranler « nos fondamentaux », c'est-à-dire la capacité des artistes puis du public à se réunir, ce qui est l'essence même des arts vivants. Notre capacité à nous adapter, notre courage puis notre détermination ont fait foi de notre croyance que les jours à venir seraient meilleurs, et que les arts vivants joueraient un rôle majeur dans la relance et la définition du monde post-pandémie.

Pendant l'année, nous nous sommes engagés à intégrer davantage les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion à notre culture organisationnelle, à travers un plan d'action. Nous avons la responsabilité de poser les gestes pour que toutes et tous se sentent bienvenus à prendre part à la vie culturelle, sur scène comme en salle.

À cet égard, il est important de souligner que malgré les contraintes auxquelles nous avons fait face tout au long de 2021-2022, nous avons maintenu, et même enrichi les initiatives d'inclusion pour rejoindre des publics diversifiés. Car tous les citoyens ont le droit d'être exposés aux arts vivants et de se sentir engagés envers la culture. Car tous ont le droit de participer aux dialogues suscités par l'art. Et tous doivent sentir qu'ils font partie d'une collectivité, de notre communauté.

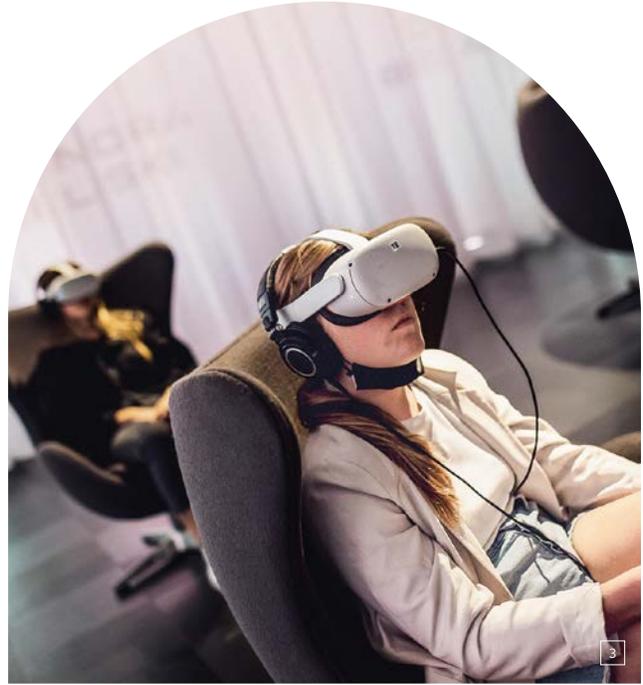


Nous avons tenu notre **Festival L'Art en soi** ¹ pendant 10 jours en septembre sur l'Esplanade. Chaque soir, des centaines de personnes sont venues s'initier à différents types de danse en compagnie de danseurs professionnels et de musiciens en direct.

Nous avons également présenté la première édition de notre événement Micro ouvert autochtone, où nous avons offert plusieurs activités et spectacles dans nos espaces publics intérieurs pour permettre de découvrir la richesse des cultures autochtones, nous inscrivant dans le mouvement de réconciliation.

Les ateliers de notre programme Éducation ont été offerts dans les écoles secondaires. Quelque 1 700 étudiants ont effectué une expérience engageante en classe les préparant à assister à l'un des trois spectacles du programme, offerts en webdiffusion.

Plusieurs activités destinées aux collectivités, dont **Art adapté**, ² qui s'adresse à des personnes vivant avec des besoins particuliers, nous ont permis de toucher une centaine de participants rattachés à une quinzaine d'organismes partenaires.



Finalement, les familles n'ont pas été en reste avec le retour de nos activités pour créer, bouger et jouer pendant la semaine de relâche! Près de 2 000 participants, petits et grands, ont pu faire le plein d'activités artistiques et culturelles gratuites. Quel plaisir de revoir notre grand espace public intérieur animé de la sorte!

Je tiens d'ailleurs à remercier la Fondation de la Place des Arts pour son soutien essentiel qui nous permet de continuer à déployer ces différentes initiatives pour engager la relation avec tous les citoyens, au-delà de nos salles de spectacle.

La Place des Arts se veut un lieu qui rassemble, un espace où se créent des liens. C'est pourquoi nous mettons tant d'effort à conclure des partenariats avec des dizaines d'organisations aux missions diverses. Ici, je tiens à souligner notre enthousiasme tout particulier pour **l'entente triennale conclue avec le Centre PHI**, partenariat qui s'est amorcé avec la présentation de l'installation de réalité virtuelle **Asteria** ³ dans notre salle d'exposition.

PHOTO 1: FESTIVAL L'ART EN SOI - SOIRÉE DE DANSES TRADITIONNELLES HAÏTIENNES AVEC CINDY BELOTTE, MAPOUGIN ET RAPA SOLEY. © THIBAUT CARRON
 VIDÉO 2: PROGRAMME ART ADAPTÉ - LA DANSE CRÉATIVE AVEC LAZY LEGZ, AU CENTRE CHAMPAGNAT © SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS
 PHOTO 3: L'INSTALLATION DE RÉALITÉ VIRTUELLE ASTERIA PRÉSENTÉE PAR LA PLACE DES ARTS ET PHI DANS LA SALLE D'EXPOSITION DE L'ESPACE CULTUREL. GEORGES-ÉMILE-LAPALME. © THIBAUT CARRON



dernier exercice et je leur souhaite cordialement la bienvenue : madame Stacy Cavery, monsieur Marc Gilbert, monsieur Alain Michaud et madame Véronique Rankin. Je remercie madame Nancy Cleman, monsieur Hugo Delorme, madame Louise Poissant et monsieur Michel Ohayon, dont les mandats se sont terminés, pour leur soutien indéfectible des dernières années.

Je ne peux évidemment pas passer sous silence le travail remarquable de mes collègues de l'équipe de direction, ainsi que remercier sincèrement chacun des employés qui ont fait preuve d'un engagement sans faille tout au long de cette année mouvementée.

En somme, 2021-2022 sera inscrite dans l'histoire de notre institution comme une année où nous aurons pu démontrer notre pertinence pour les arts vivants, mais également pour notre communauté. Les arts vivants nous rassemblent, nous touchent le cœur et l'âme. Et, en ces temps de conflits mondiaux et d'événements qui nous bouleversent, nous avons besoin de cohésion sociale et, plus que jamais, des moments de communion que peuvent nous faire vivre les arts de la scène.

J'ai foi en l'avenir, parce que j'ai confiance en mes collègues de la Place des Arts et en l'ensemble du milieu. Ce qui compte, ce n'est pas seulement ce que tous ont réalisé cette année, mais la manière dont ils l'ont fait : avec bienveillance, enthousiasme et compassion les uns envers les autres, et à l'égard du public. Souhaitons-nous une relance durable pour le bien-être de tous les citoyens. Et souhaitons que notre Place des Arts demeure vibrante au cœur de la métropole, pour toute la société québécoise.

Sur une autre note, il est bon de rappeler que l'emplacement de la Place des Arts n'a pas été choisi au hasard. Le complexe devait contribuer à revitaliser l'est du centre-ville de Montréal, qu'on cherchait à dynamiser. Comme l'a résumé Claude Robillard, le premier directeur général de la Place des Arts, « La Place des Arts sera vivante, animée, grouillante de toutes sortes de foule. C'est seulement si l'on n'y périt pas d'ennui entre deux concerts qu'elle aura atteint son but et qu'elle entraînera la transformation de son coin de ville. »

C'est pourquoi il était tout désigné, pour nous, de participer aux efforts pour la **relance du centre-ville**. Tout au long de l'été, nous avons proposé une **animation continue et diversifiée sur notre Esplanade**, [1] qui s'est amorcée avec la Fête nationale du Québec. En juillet, nous avons même soutenu les efforts du Quartier des spectacles pour accueillir des milliers de partisans du Canadien de Montréal pour les matchs de la finale de la Coupe Stanley 2021 sur l'Esplanade, devant une Salle Wilfrid-Pelletier revêtant un éclairage bleu-blanc-rouge. L'animation de nos lieux s'est poursuivie jusqu'à la rentrée, alors que nous avons organisé, avec l'OSM, un programme d'activités gratuites pour souligner les **10 ans de la Maison symphonique**. [2] Deux journées portes ouvertes qui ont été courues par une foule de près de 10 000 personnes !

En cette année qui a encore été éprouvante, je veux souligner le soutien indéfectible du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture et des Communications envers notre Société, le milieu culturel et ses artistes et artisans. Je salue d'ailleurs nos organismes artistiques résidents et nos producteurs qui ont continué à s'adapter pour présenter à nouveau des œuvres en salle à leurs publics.

Je remercie les membres de notre conseil d'administration pour leur précieux apport. La Place des Arts a eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux membres au sein de son conseil au cours du





Place
des
Arts

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022



PHOTO : LE PIANISTE CHARLES RICHARD-HAMELIN EN SPECTACLE LORS DE LA PAUSE ESTIVALE SUR L'ESPLANADE. © FRÉDÉRIC FADDOUL

Deux ans de pandémie plus tard...

L'évolution des règles sanitaires, lors de la deuxième année de pandémie de COVID-19, a fait en sorte que la relance des arts de la scène a été « intermittente ». Nous avons multiplié les scénarios, que ce soit pour respecter les limites changeantes du nombre de spectateurs reçus, les distances minimales, le port du masque ou encore la gestion du passeport vaccinal, entre autres. Voici un aperçu de cette année en montages russes, à travers les transformations des conditions d'accueil du public dans nos salles !

28 MAI 2021

- **Levée du couvre-feu.**
- Possibilité d'accueillir **2 500 personnes** en intérieur, par sections indépendantes ayant chacune une limite de **250 personnes** et possédant des installations sanitaires de même que des points d'entrée et de sortie indépendants.
- Les **règles de distanciation** en vigueur doivent être appliquées.

Le Festival Juste pour rire de retour à la Place des Arts

Afin d'atteindre la capacité maximale de nos espaces permise, tout en respectant les règles de la santé publique, nous avons réussi le tour de force de conceptualiser, développer et opérationnaliser des parcours étanches et des zones dans notre grande Salle Wilfrid-Pelletier pour accueillir le public. La mise en place de ces mesures, qui se sont avérées très exigeantes pour les équipes, ont été couronnées de succès puisque nous avons accueilli plus de 5 000 spectateurs lors des quatre Soirées Carte Blanche présentées par le Festival Juste pour rire.



PHOTO : LES SOIRÉES CARTE BLANCHE DU FESTIVAL JUSTE POUR RIRE ÉTAIENT DE RETOUR À LA SALLE WILFRID-PELLETIER EN JUILLET 2021. © ÉRIC MYRE

14 JUIN 2021

- Distanciation à **1,5 m**, le **masque peut être retiré** une fois qu'une personne est assise.
- Les **bars** et **concessions** des lieux culturels **peuvent ouvrir**.



28 JUIN 2021

- La distanciation de **1,5 m entre les sièges** des personnes qui ne résident pas à une même adresse peut dorénavant être calculée latéralement, ce qui permet d'augmenter le nombre de spectateurs. **Reconfiguration des plans de salle et des billetteries.**



PHOTO : ACCUEIL DES SPECTATEURS À L'ENTRÉE DE LA SALLE WILFRID-PELLETIER. © THIBAUT CARRON

12 JUILLET 2021

- La distanciation à respecter entre les personnes de bulles différentes passe à **1 mètre**.
- Dans les lieux intérieurs et extérieurs avec places fixes, **un siège devra demeurer libre** entre des personnes de résidences différentes.



Dérouler le tapis vert à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay

Nos équipes se sont activées à peindre des carrés blancs sur la pelouse de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay de Joliette afin de créer des îlots distincts pour accueillir le plus grand nombre de spectateurs possible, dans le respect des mesures sanitaires. Une initiative qui a marqué l'imaginaire et qui a porté fruits, car le Festival de Lanaudière a affiché complet avec une jauge de plus de 1 000 personnes chaque soir!



PHOTOS : PELOUSE DE L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY ET SPECTATEURS AU FESTIVAL DE LANAUDIÈRE. © SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS ET AGENCE BIGJAW

1^{ER} AOÛT 2021

- Pour les spectacles intérieurs ou extérieurs : **augmentation du nombre de personnes par section**. Les jauges peuvent passer de **250 à 500 individus** par section.

1^{ER} SEPTEMBRE 2021

- Imposition du **passport vaccinal**.



Préparez votre passeport... vaccinal

La vérification du passeport vaccinal à l'entrée de chacune des salles a exigé la présence d'un plus grand nombre d'employés pour l'accueil des spectateurs, plus complexe, qui s'effectuait désormais dans les corridors de nos espaces publics. Malgré cette nouvelle exigence des autorités de santé publique, les spectateurs affichaient un réel enthousiasme dans les salles.



PHOTOS : VÉRIFICATION DU PASSEPORT VACCINAL – CATS À LA SALLE WILFRID-PELLETIER. © THIBAUT CARRON

8 OCTOBRE 2021

- **Fin de la distanciation**, plus de limite de spectateurs pour les salles de spectacle.
- Retour du port du **masque obligatoire**.

16 DÉCEMBRE 2021

- **Réduction de 50 %** de la **capacité** d'accueil des salles de spectacle.
- Retour à la **distanciation de 2 mètres**.



20 DÉCEMBRE 2021

- **Fermeture des salles de spectacle** pour un temps indéterminé.

7 FÉVRIER 2022

- Réouverture des salles à **50 %** de leur **capacité** jusqu'à concurrence de **500 personnes**.
- **Passeport vaccinal, port du masque obligatoire**, pas d'entracte pour les spectacles.



28 FÉVRIER 2022

- Les salles de spectacle peuvent ouvrir à **pleine capacité**.
- Le **passport vaccinal** est exigé dans tous les lieux culturels et le **port du masque** reste **obligatoire**.

12 MARS 2022

- **Fin du passeport vaccinal**.

Participer aux efforts collectifs de relance du centre-ville

Par le biais d'une approche collaborative, du développement de nouveaux partenariats et de liens étroits avec le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS), la Place des Arts s'est assurée de participer aux initiatives collectives de relance du centre-ville. Ainsi, nous avons présenté une animation diversifiée sur notre Esplanade tout au long de l'été, qui s'est amorcée à l'occasion de la **Fête nationale du Québec**.



PHOTO : MONIQUE SIMARD, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES, ET MARIE-JOSÉE DESROCHERS, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA PLACE DES ARTS, SUR L'UNE DES INSTALLATIONS DE LA FÊTE NATIONALE SUR L'ESPLANADE. © FRÉDÉRIC FADDOUL

C'est Juste pour rire

Notre Esplanade, nos fontaines et bassins d'eau sont devenus autant de scènes pour *Le show drôlement musical* – un grand événement « son et lumière » présenté par le Festival Juste pour rire et rassemblant chanteurs, danseurs, animateur ainsi qu'une DJ.

PHOTO : LE SHOW DRÔLEMENT MUSICAL DU FESTIVAL JUSTE POUR RIRE SUR L'ESPLANADE. © THIBAUT CARRON



Les employés de la Place des Arts à l'affiche

Pendant deux mois, la mosaïque *Les Visages de Montréal* a mis en lumière nos employés dans la vitrine du Théâtre Maisonneuve. Une merveilleuse façon de souligner le travail de ceux et celles qui travaillent dans l'ombre à faire en sorte que la rencontre avec les artistes et le public puisse se produire! Les photos de nos employés s'ajoutaient ainsi aux milliers de portraits de Montréalais qui tapissaient palissades, vitrines et bâtiments du centre-ville dans le cadre du projet *Inside Out* de l'artiste français JR, initié par le Partenariat du Quartier des spectacles.

PHOTO : L'ŒUVRE D'ART PUBLIC LES VISAGES DE MONTRÉAL DANS LES VITRINES DU THÉÂTRE MAISONNEUVE. © THIBAUT CARRON



Les Canadiens de Montréal lancent et comptent

La Ville de Montréal a confié au Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS) le mandat d'organiser des diffusions en plein air des finales de la Coupe Stanley 2021, dans le Quartier des spectacles et au Parc olympique. La Place des Arts était heureuse d'appuyer le PQDS dans cette initiative populaire en accueillant des centaines de partisans du Tricolore sur son Esplanade.

PHOTO : DIFFUSION EN DIRECT D'UN MATCH DES CANADIENS DE MONTRÉAL SUR L'ESPLANADE.
© THIBAUT CARRON



Une Pause estivale toute en musique

Les pianistes Charles-Richard Hamelin, Lorraine Desmarais et Guillaume Martineau, les musiciens de l'OSM et de l'Orchestre Métropolitain, le groupe Oktoécho, le Templier/Larenas Duo et les danseurs des Grands Ballets ont attiré plus de 1 600 personnes dans le cadre de l'événement Pause estivale de la Place des Arts, qui proposait des performances artistiques gratuites.

PHOTO : PAUSE ESTIVALE - PERFORMANCE DE OKTOÉCHO. © ANTOINE SAITO

Une vitrine pour des installations d'art public

Les passants sur notre Esplanade ont pu profiter de l'installation interactive *Marche Marche Danse* conçue par *Daily tous les jours*, à qui l'on doit le fameux projet *21 balançoires* qui a animé la Promenade des Artistes, jouxtant la Place des Arts, pendant plusieurs années. Par ailleurs, dans le cadre de l'initiative *Créer des ponts* de l'organisme Art Souterrain, en partenariat avec la Ville de Montréal, la Place des Arts a accueilli sur son Esplanade un cube de verre exposant l'œuvre de l'artiste pluridisciplinaire Hearyung Kim. La Place des Arts a également reçu les artistes Brett Barmby et Andrew Oliver dans sa salle d'exposition, pendant le Festival Art souterrain.

PHOTO : ŒUVRE NOSTALGIE ARTIFICIELLE DE L'ARTISTE HEARYUNG KIM PRÉSENTÉE SUR L'ESPLANADE DANS LE CADRE DU FESTIVAL ART SOUTERRAIN.
© THIBAUT CARRON



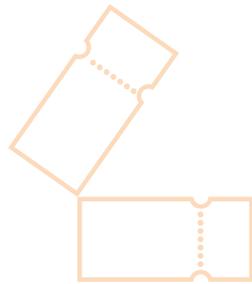
Le grand retour des spectacles devant public, en salle

Tous nos organismes artistiques résidents et principaux partenaires (Duceppe, Les Grands Ballets, l'Opéra de Montréal, l'Orchestre Métropolitain, Danse Danse et le Festival de Lanaudière) ainsi que l'ensemble de nos producteurs ont présenté un total de 489 représentations devant public, en salle et à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay.

Les organismes artistiques résidents de la Place des Arts

LES GRANDS BALLETS

- Échos
- Danser Beethoven
- Les Quatre Saisons
- Casse-Noisette, le voyage de Clara
- Roméo et Juliette



5 spectacles
34 représentations

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

- Carmen chez vous
– webdiffusion

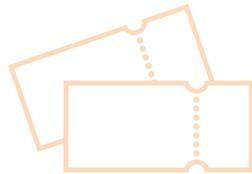
L'ATELIER LYRIQUE DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL

- Concert fin de saison
– en salle et en webdiffusion
- Riders to the Sea, Le Flambeau de la nuit
- La compilation

4 spectacles dont 1 présenté seulement en webdiffusion
7 représentations

DUCEPPE

- King Dave
- Design intérieur
- Manuel de la vie sauvage
- Tout inclus
- Rose et la machine
- Au sommet de la montagne
- L'amour est un dumpling



7 spectacles
111 représentations

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

- Du piano au podium: Mozart et Brahms avec Yannick Nézet-Séguin
– webdiffusion
- Mozart, Bourget, Marsolais: cor et âme
- Couleurs d'ici: de Sibelius à Boudreau
- Hélène Grimaud et Yannick Nézet-Séguin
– en salle et en webdiffusion
- Yannick Nézet-Séguin: trésors romantiques
- Tutti
Activités publiques gratuites et Concert intime
- Leong et Tétreault: cordes étincelantes
– en salle et en webdiffusion
- Bach et Mendelssohn
- Épopée nordique
– en salle et en webdiffusion
- Invitation à la danse
- Nielsen et Bartok: Concerto en double
- Portes ouvertes sur les chefs-d'œuvre pour quatuor à cordes (10 ans Maison symphonique)

14 spectacles dont 1 présenté seulement en webdiffusion
18 représentations

Retour de la série *Carte blanche colorée par*, pour célébrer la chanson québécoise

Après le succès de la première édition, *Carte blanche colorée par*, série conçue par **Monique Giroux** et produite par la Place des Arts, a déployé son second chapitre en 2021. Cette fois-ci, tous les rendez-vous ont été offerts en formule hybride. Les mélomanes pouvaient donc assister aux spectacles à la Cinquième Salle ou encore en webdiffusion sur demande, partout dans la province!

Quatre artistes « coloristes » ont eu le mandat de concocter, avec leurs invités respectifs, des concerts inédits, à la fois intimistes et événementiels: **Émile Bilodeau**, lauréat du convoité Félix de l'interprète masculin de l'année 2020 et porte-parole éloquent de toute une génération, **Antoine Gratton**, réel passionné de musique dont la réputation n'est plus à faire, maître d'œuvre de nombreux et somptueux arrangements de cordes, la populaire chanteuse **Guylaine Tanguay**, véritable star au firmament de la country québécoise, et la fabuleuse **Isabelle Boulay**, interprète d'une profonde sensibilité et d'une grande authenticité, qui a vu plus de quatre millions de ses albums s'envoler en carrière.

Une fois encore, Monique Giroux avait lancé aux artistes phares quelques défis qui ont permis de révéler les couleurs distinctes de leur univers et qui ont fait de chaque spectacle une expérience unique : par exemple, s'entourer d'un artiste ami ou d'un proche, présenter un titre marquant sur 33 tours, livrer une chanson-jalousie qu'il ou elle aurait voulu écrire, faire découvrir un créateur émergent.



EMILE
BILODEAU



ANTOINE
GRATTON



GUYLAINE
TANGUAY



ISABELLE
BOULAY

PHOTOS : CARTE BLANCHE COLORÉE PAR :
ÉMILE BILODEAU À LA CINQUIÈME SALLE (27 OCTOBRE 2021). © FRÉDÉRIC FADDOUL
GUYLAINE TANGUAY À LA CINQUIÈME SALLE (25 NOVEMBRE 2021). © FRÉDÉRIC FADDOUL

PHOTOS : CARTE BLANCHE COLORÉE PAR :
ANTOINE GRATTON À LA CINQUIÈME SALLE (14 NOVEMBRE 2021). © THIBAUT CARRON
PAR ISABELLE BOULAY À LA CINQUIÈME SALLE (8 DÉCEMBRE 2021). © FRÉDÉRIC FADDOUL

Événements majeurs...

Portes ouvertes courues pour les 10 ans de la Maison symphonique

La Place des Arts et l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) avec l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec, ont présenté un programme d'activités gratuites pour célébrer le 10^e anniversaire de la Maison symphonique de Montréal.



PHOTO : DES MUSICIENS DE L'ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN EN CONCERT DANS LE CADRE DU 10^e ANNIVERSAIRE DE LA MAISON SYMPHONIQUE (11 ET 12 SEPTEMBRE 2021). © FRÉDÉRIC FADDOUL



VIDÉO : LA MAISON SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL : DIX ANS D'ÉMOTIONS.
© OSM ET PLACE DES ARTS

Pendant deux jours, 10 courts concerts mettant en vedette l'**Orchestre Métropolitain** avec un quatuor à cordes et en quintette de cuivres, l'**OSM** réuni pour l'occasion en différentes formations, l'orchestre de chambre **Les Violons du Roy** et l'**Orchestre classique de Montréal** ont permis aux spectateurs de découvrir l'acoustique exceptionnelle de cette majestueuse salle de concert de renommée internationale.

De plus, quatre causeries, présentées dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et en webdiffusion, ont pour leur part permis au public de se familiariser avec différents aspects de la Maison symphonique. C'est une causerie intitulée « La Maison symphonique : une salle unique et son histoire » qui a ouvert le bal, réunissant **Tateo Nakajima**, acousticien (présent virtuellement), **Monique Jérôme-Forget** et **Jean Roy**, respectivement présidente du Conseil du Trésor et ministre des Finances et directeur du bureau de projet au ministère de la Culture et des Communications à l'époque de la construction de la Maison symphonique, et **Madeleine Careau**, chef de la direction de l'OSM. L'animation de cette causerie était assurée par Marie-Josée Desrochers, présidente-directrice générale de la Place des Arts.

Les trois autres causeries, animées par **Katerine Verebely**, ont permis de découvrir le point de vue de producteurs pop et jazz et de différents artistes ayant présenté des spectacles dans cette salle, et de faire plus ample connaissance avec le nouveau directeur musical de l'OSM, **Rafael Payare**.

Les activités ont attiré près de 10 000 personnes, et nous avons également pu compter sur la présence de la ministre de la Culture et des Communications, madame **Nathalie Roy**, à l'occasion de deux concerts et de la causerie avec maestro Payare.



PHOTO : DE GAUCHE À DROITE : MARIE-JOSÉE DESROCHERS, MONIQUE JÉRÔME-FORGET, MADELEINE CAREAU, JEAN ROY ET TATEO NAKAJIMA (PRÉSENT VIRTUELLEMENT) DURANT UNE CAUSERIE SUR L'HISTOIRE DE LA MAISON SYMPHONIQUE PRÉSENTÉE LORS DES PORTES OUVERTES. © FRÉDÉRIC FADDOUL

Retour triomphant du Gala de l'ADISQ

C'est en direct de la Salle Wilfrid-Pelletier que le Gala de l'ADISQ a fait son retour en salle pour sa 43^e édition, en présence de la ministre Roy et de plusieurs autres invités de marque. Nous étions particulièrement heureux d'être à nouveau au cœur de cette grande célébration, et de retrouver le public et les représentants de l'industrie à la Place des Arts pour fêter la musique du Québec. Une façon pour nous de saluer l'ensemble des artistes et artisans de l'industrie musicale qui ont su démontrer, malgré cette année tumultueuse et pleine de rebondissements, toute leur créativité.

PHOTO : 43^e ÉDITION DU GALA DE L'ADISQ À LA SALLE WILFRID-PELLETIER. © COURTOISIE DE L'ADISQ



...et grandes nouvelles!

L'Orchestre Métropolitain, nouveau résident de la Place des Arts

En 2021, l'Orchestre Métropolitain a été désigné à titre d'organisme artistique résident de la Place des Arts, en reconnaissance du rôle majeur que joue l'ensemble dirigé par le chef d'envergure internationale Yannick Nézet-Séguin dans l'écosystème culturel de Montréal et du Québec.

Cette reconnaissance permet à l'Orchestre Métropolitain de bénéficier davantage de l'expertise de la Place des Arts et de collaborer encore plus étroitement avec ses équipes. L'Orchestre Métropolitain rejoint ainsi trois autres organismes artistiques résidents de la Place des Arts, soit l'Opéra de Montréal, Les Grands Ballets et Duceppe.



PHOTO: L'ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN À LA MAISON SYMPHONIQUE. © SIMON COUTURIER



Un nouveau partenariat avec le Centre PHI pour accroître l'offre d'œuvres innovantes

La Place des Arts et PHI ont conclu une entente de partenariat afin d'accroître l'accessibilité à différentes œuvres multidisciplinaires d'avant-garde dans la salle d'exposition de la Place des Arts, visitée annuellement par des milliers de personnes. Cette alliance s'échelonne sur trois ans et permettra à la Place des Arts d'inclure plus d'œuvres numériques et de réalité virtuelle dans son offre d'activités. Comme première proposition issue de ce partenariat, l'installation ASTERIA offrait une incursion privilégiée en réalité virtuelle dans les univers d'Alexandra Stréliski, Vincent Vallières, Dominique Fils-Aimé, FouKi et Daniel Bélanger.

PHOTO: L'INSTALLATION DE RÉALITÉ VIRTUELLE ASTERIA PRÉSENTÉE PAR LA PLACE DES ARTS ET PHI DANS LA SALLE D'EXPOSITION DE L'ESPACE CULTUREL GEORGES-ÉMILE-LAPALME. © THIBAUT CARRON

PLACE DES ARTS
PHI PRÉSENTENT
ASTERIA



L'Art en soi : les activités Éducation et Collectivités de la Place des Arts

Festival L'Art en soi: ce soir on danse

Pour une troisième année consécutive, la Place des Arts a transformé son Esplanade en vaste piste de danse à ciel ouvert à l'occasion de son Festival L'Art en soi, grand événement participatif et gratuit. Pendant 10 jours, les amateurs de danse et les passionnés de musique ont pu bouger et danser aux rythmes des musiques du monde, accompagnés et guidés par des professionnels aguerris.

Comme pour les éditions précédentes, l'événement a été organisé en partenariat avec les communautés culturelles que le Festival souhaite célébrer à travers la danse et des cours d'initiation. Six soirées dansantes animées par Philippe Fehmiu - bollywood, charleston, house, cumbia, swing et danses traditionnelles haïtiennes - et deux fêtes pour les familles ont attiré près de 3 000 participants, dans le respect des règles sanitaires.



PHOTO : FESTIVAL L'ART EN SOI 2021 – SOIRÉE DANSANTE HOUSE AVEC DJUNGLE ET FANTASY 303. © THIBAUT CARRON



PHOTO : FESTIVAL L'ART EN SOI 2021 – SOIRÉE DE DANSES TRADITIONNELLES HAÏTIENNES AVEC CINDY BELOTTE, MAPOU GINEN ET RARA SOLEY. © THIBAUT CARRON

La première édition de l'événement Micro ouvert autochtone

En novembre 2021, l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme de la Place des Arts a été le théâtre de la toute première édition de **Micro ouvert autochtone**, avec une vingtaine d'activités pour tous, pour faire plus ample connaissance avec différentes nations autochtones qui illuminent le Québec à l'occasion d'une fin de semaine festive, humaine et toute en simplicité. Le commissaire de cette première édition était nul autre que Dave Jenniss, acteur, metteur en scène et dramaturge québécois / wolastoqiyik.



PHOTOS : MICRO OUVERT AUTOCHTONE – LE COMMISSAIRE DAVE JENNISS, ET SANDRINE MASSE EN PRESTATION DANS L'ESPACE CULTUREL GEORGES-ÉMILE-LAPALME. © FRÉDÉRIC FADDOUL

« À l'invitation de la Place des Arts, j'ai eu le plaisir de concocter une série d'activités pour tous, avec différents artistes w8banaki, atikamekw, wolastoqiyik wahsipekuk (malécites), wendat et anishnabe. Au programme, danse en famille, contes, initiation à la langue atikamekw, lectures publiques, prestations musicales et même un voyage culinaire! L'événement porte le titre Mon territoire, notre rencontre et ici, le territoire est relié à l'identité, il est intérieur, c'est ce qui nous forge comme être humain. Micro ouvert autochtone, c'est une main tendue vers tous les gens curieux d'en apprendre plus sur qui nous sommes. » – Dave Jenniss

MICRO OUVERT AUTOCHTONE A ÉTÉ RENDU POSSIBLE GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS AINSI QUE DE LA FONDATION DE LA PLACE DES ARTS ET DE SON PARTENAIRE, LE GROUPE BANQUE TD.

À la relâche, on crée, on bouge, on joue

La Place des Arts a convié les familles à faire le plein d'activités artistiques et culturelles gratuites dans un décor hivernal festif créé spécialement pour la semaine de relâche. Au programme, ateliers ludiques de fabrication et d'animation de marionnettes, activités d'initiation aux arts du cirque et performances circassiennes. La salle d'exposition accueillait quant à elle différents petits films liés à l'hiver québécois, tirés des archives de l'Office national du film, dans le cadre du Festival Montréal en Lumière. Les différentes activités ont ravi les familles qui se sont déplacées en très grand nombre. Quel plaisir que de revoir notre grand espace intérieur animé de la sorte et de sentir l'enthousiasme des enfants!

**ON CRÉE
ON BOUGE
ON JOUE**



PHOTO : SEMAINE DE RELÂCHE, MARC-ALEXANDRE BRÛLÉ ET ANDRÉE-ANNE GINGRAS-ROY PRÉSENTAIENT LE SPECTACLE LES ILLUSIONNISTES DANS L'ESPACE CULTUREL GEORGES-ÉMILE-LAPALME. © THIBAUT CARRON



Les Entretiens arts et société : échanger et se questionner ensemble

La Place des Arts a présenté trois nouveaux rendez-vous de sa série « Entretiens arts et société » animée par Catherine Perrin et regroupant des intervenants issus de diverses sphères sociales et culturelles invités à partager leurs expériences et leurs points de vue sur différents thèmes. Ces discussions vivantes s'appuient sur des spectacles et activités au programme à la Place des Arts ou des sujets d'actualité. Portant respectivement sur la cause autochtone, la chanson québécoise et la nordicité, les trois entretiens ont rassemblé des intervenants de renom tels que Natasha Kanapé Fontaine, Stanley Volland, La Bronze, Mara Tremblay, Louise Forestier et Emmanuel Bilodeau, notamment. Les webdiffusions des Entretiens ont généré plus de 5 000 vues sur Facebook.

PHOTOS : EMMANUEL BILODEAU ET MAYA COUSINEAU-MOLLEN. ENTRETIEN ARTS ET SOCIÉTÉ « LA NORDICITÉ, UN PHÉNOMÈNE CLIMATIQUE, SOCIAL ET CULTUREL ? ». © PHILIPPE LAROCQUE

Une expérience engageante pour des milliers élèves

Nous avons offert les ateliers de notre programme Éducation dans plusieurs écoles secondaires du Grand Montréal. Quelque 1 700 élèves ont ainsi effectué une expérience engageante en classe les préparant à assister à l'un des trois spectacles du programme, offerts en webdiffusion : celui de La Bronze (écriture et musique), de Queen Ka et d'Amélie Prévost (poésie et slam) ainsi que de Sam Faye et D-Track (rap/hip hop).

Continuer à propager les bienfaits de l'art

Ce n'est pas la pandémie qui allait freiner le programme Art adapté de la Place des Arts! Des artistes-médiateurs ont offert des ateliers à près de 150 participants provenant d'une quinzaine d'organismes œuvrant auprès de personnes vivant avec des besoins particuliers, tels que le Centre William-Hingston, le Centre au puits, la Fondation INCA ou le Centre Champagnat.

VIDÉO : PROGRAMME ART ADAPTÉ, NOTRE ARTISTE-MÉDIATEUR LUCA LAZYLEGZ PATUJELLI S'EST RENDU AU CENTRE CHAMPAGNAT.



Nos salles de répétitions à la disposition des artistes et créateurs d'ici

Soutenir la création en arts de la scène...

La Place des Arts a été un repère pour de nombreux artistes montréalais qui ont pu utiliser gracieusement nos salles de répétitions, et ce, pour une deuxième année consécutive. Cette initiative était une occasion de mettre à profit nos espaces de répétition et nos salles de spectacles afin de soutenir les artistes dans leurs activités de création pendant la pandémie.

Sur une centaine de candidatures reçues, nous avons pu accueillir les projets de 35 artistes, notamment ceux du danseur Aly Keita, de la créatrice Sonia Bustos, de la Fanfare Pourpour et du collectif Danza Descalza.

Artistes ou compagnies accueillis

Alexandra Templier	François Lavallée	Nadère arts vivants
Aly Keita	Hoor Malas	Pénélope Gromko
Andrea Nino	Jacques	Rachel Burman
Sarmiento	Poulin-Denis	RD Créations
Aurélie Pedron /	James Viveiros et	Rhodnie Désir
Lilith & Cie	Sara Hanley	Robert Cookson
Barbara Kaneratonni	Kyra Jean Green	Roxanne de Bruyn
Diabo	Lara Kramer	Sarah Williams
Caroline Gravel	Louise Bédard	
Dylan Kell-Kirkman	Louis-Philippe	
Émanuelle Martin	Hébert	
Fanfare Pourpour	Marc Boivin	
Ford Mckeown	Marilyn Daoust	
Larose		



PHOTO : ALY KEITA EN RÉSIDENCE DE CRÉATION. © THIBAUT CARRON



« Quelque chose de puissant se passe dans les sous-sols de la Place des Arts. Ces neuf jours de résidence ont permis de me donner l'élan qu'il fallait pour rendre cette chorégraphie possible en travaillant dans un flux continu sans trop s'interrompre. »

Marilyn Daoust, chorégraphe



« Quand on est tout le temps seul, c'est plus long. Mais quand on nous donne des ressources comme cette résidence, c'est à la fois un encouragement et un incitatif à bien les utiliser et à prendre le projet au sérieux. J'en suis très reconnaissante. »

Rachel Burman, compositrice



PHOTOS : ARTISTES EN RÉSIDENCE. © THIBAUT CARRON

« Les résidences artistiques de la Place des Arts permettent aussi cette approche de recherche pure, sans la pression d'aboutir concrètement à une œuvre. L'art a besoin de ces moments d'expérimentation libre. »

Aurélie Pedron, interprète en danse

... et en arts visuels et numériques!

Les étudiants de l'école des arts visuels et médiatiques de l'UQAM en vedette dans notre salle d'exposition

La Place des Arts était fière de s'associer à l'UQAM pour une 9^e année consécutive en accueillant l'exposition *Paramètres XXI*, qui souligne la diversité des pratiques et des approches enseignées à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM, ainsi que l'engagement et l'inventivité des étudiants.

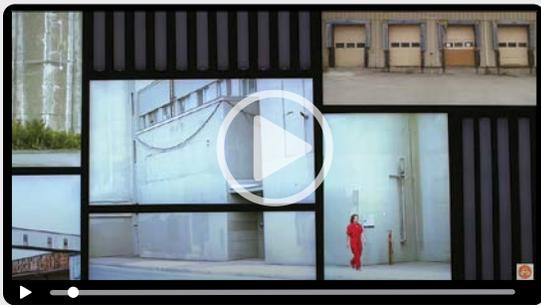
Pendant deux semaines, les œuvres de 19 artistes de la relève ont volé la vedette dans notre salle d'exposition!



PHOTO : EXPOSITION PARAMÈTRES XXI. © ANNIE FRANCE LECLERC

Intérieur-extérieur

C'est le thème qui a inspiré quatre équipes d'étudiants en arts visuels et médiatiques de l'UQAM pour la réalisation d'œuvres numériques qui ont été présentées sur notre mosaïque d'écrans.



INTERZONES de Juliette Demers-Cyr et Zachary Santagata



DANS LA PLUIE de Juliette Dufour-Brosseau



RÉENSAUVAGEMENT DU NUMÉRIQUE de Hyemin Kim, Béatrice Morin et Linda Zheng



REGARD(S) de Antony Heyne, Naomi C. Tapia et Jeanne Tremblay

La Place des Arts en chiffres

Spectacles en salle devant public

489 représentations ont eu lieu **en salle devant un public** de plus de **214 000 spectateurs** avec un taux d'assistance de 73 %.

Spectacles présentés en webdiffusion

64 spectacles offerts en webdiffusion, dont **4 spectacles** produits par la Place des Arts, ont rejoint **27 036 spectateurs***

* Afin d'établir le nombre de participants aux spectacles présentés en webdiffusion, il est estimé qu'en moyenne, pour chaque lien d'accès distribué pour un spectacle pour public adulte, deux participants du même foyer ont eu accès à l'événement.



Éducation, collectivités et activités grand public

Près de **18 150*** citoyens de diverses collectivités ont participé aux activités d'éducation, de formation aux collectivités ou aux événements offerts au grand public dans nos espaces publics ou sur le Web. Plus de **200 artistes** ont animé ces différentes activités cette année.

* Inclut les participants aux expositions, aux Entretiens arts et société, aux ateliers et spectacles Art adapté, au Festival L'Art en soi, à Micro ouvert autochtone, à la Relâche, aux spectacles et ateliers Place des Arts junior, au programme Éducation et aux spectacles de la Pause estivale sur l'Esplanade.

Plus de **2 600 personnes** ont participé à **6 soirées de danse à ciel ouvert** sur notre Esplanade lors du **Festival L'Art en soi**.

3 099 membres de familles ont assisté à des **spectacles** ou des **ateliers** conçus pour la jeunesse, que ce soit en personne ou via la webdiffusion*

* Afin d'établir le nombre de participants aux spectacles présentés en webdiffusion, il est estimé qu'en moyenne, pour chaque lien d'accès distribué pour un spectacle pour la famille, trois participants du même foyer ont eu accès à l'événement.

Plus de **1 300 spectateurs** ont assisté à **7 concerts extérieurs gratuits** sur notre Esplanade dans le cadre de la **Pause estivale**.

1 721 élèves de niveau secondaire et d'enseignants ont suivi l'un des **45 ateliers préparatoires** et assisté à **3 représentations** en webdiffusion du **programme Éducation**.

145 adultes vivant avec des besoins particuliers ont participé à près d'une cinquantaine d'ateliers dans le cadre du programme **Art adapté**.

6 expositions ont attiré plus de **7 300 visiteurs**.

3 Entretiens arts et société ont été présentés en format hybride :
- En direct du Salon urbain
- Sur notre page Facebook

Résidences de création

1 326 artistes

ont participé à des **résidences de création** dans nos **salles de répétition et nos salles de spectacles**.

Après un appel de projets, la Place des Arts a gracieusement offert un total de **259 jours d'occupation** de ses salles de répétition à **35 artistes** qui se sont entourés d'un total de **90 artistes collaborateurs**.

La SACEF, l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, Danse Danse et Duceppe ont loué les salles de spectacles pour également offrir **498 jours de résidence de création** à un total de **1 188 artistes**.

Médias sociaux

Cette année encore, nos publics ont pu découvrir ou redécouvrir différents contenus via nos réseaux sociaux et notre infolettre.

De nouveaux contenus - articles de blogue, listes de lecture, webdiffusions - ont été ajoutés à la section **Place des Arts... à la maison** de notre site Web.

Nous avons également offert une vitrine dans nos plateformes à nos organismes artistiques résidents et à divers partenaires, tels que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), la Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs et l'Office national du film du Canada (ONF).

* Un taux d'ouverture au-dessus de 25 % est considéré comme élevé selon les normes de l'industrie.

infolettre

144 813

abonnés

Taux d'ouverture:

34 %*

Le nombre d'abonnés aux médias sociaux de la Place des Arts a augmenté tout au long de l'année...



...et leur taux d'engagement est également demeuré élevé:

3,96 %

7,56 %

1,62 %

5,78 %

Statistiques 2021-2022

DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Occupation des salles et des espaces du complexe

SALLES DE SPECTACLES	SPECTACLES ET ACTIVITÉS (1)	LOCATIONS PRIVÉES SANS PUBLIC (TOURNAGES TÉLÉ ET CINÉMA)	RÉSIDENCES DE CRÉATION (2)	PRÉPARATION ET DÉMONTAGE (3)	TRAVAUX (4)	OCCUPATION TOTALE
Salle Wilfrid-Pelletier	53	3	16	81	35	188
Maison symphonique (5)	44	14	0	39	7	104
Théâtre Maisonneuve	57	6	21	39	101	224
Théâtre Jean-Duceppe	134	0	0	134	39	307
Cinquième Salle	108	0	9	32	90	239
Salle Claude-Léveillée	47	1	2	12	1	63
TOTAL	443	24	48	337	273	1 125

(1) Inclut les spectacles et activités présentés en salle devant public, les spectacles et activités présentés en format hybride (en salle devant public et captés pour la webdiffusion en direct, en différé ou à la demande) et les captations de spectacles et d'événements produits sans public dans les salles de la Place des Arts pour une diffusion en différé ou à la demande. Il peut y avoir plus d'une représentation dans une même salle au cours d'une même journée.

(2) Inclut tous les jours d'occupation de nos salles de spectacle par des artistes, des créateurs ou des artisans de spectacles en développement.

(3) Inclut tous les jours d'occupation en préparation d'une représentation ou d'une captation en salle : montage, démontage, jours de relâche, répétition. Les jours de répétition correspondent à tous les jours où nos salles sont occupées par des artistes, des créateurs ou des artisans en vue d'un spectacle qui sera présenté devant public ou capté pour la webdiffusion dans nos salles.

(4) Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux.

(5) Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

ESPACES PUBLICS OU DISPONIBLES EN LOCATION	ACTIVITÉS (1)	PRÉPARATION ET DÉMONTAGE (2)	TRAVAUX	OCCUPATION TOTALE
Esplanade	92	52	0	144
Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	5	-	0	5
Foyers et salons (3)	52	-	0	52
Salon urbain	7	-	0	7
TOTAL	156	52		208

(1) Il peut y avoir plus d'un spectacle ou activité au cours d'une même journée.

(2) Inclut toutes les occupations de l'espace en préparation d'une activité : montage, démontage, répétition.

(3) Inclut des événements privés et des tournages.

Les représentations devant public dans les salles de la Place des Arts

SALLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	% ASSISTANCE (1)
Salle Wilfrid-Pelletier	60	86 187	76 %
Maison symphonique (2)	43	32 364	76 %
Théâtre Maisonneuve	56	32 053	70 %
Théâtre Jean-Duceppe	149	38 742	69 %
Cinquième Salle	137	21 592	67 %
Salle Claude-Léveillée	44	3 208	66 %
TOTAL	489	214 146	73 %

(1) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets disponibles. Le nombre de billets rendus disponibles tient compte des capacités d'accueil réduites prescrites par la mesures sanitaires en vigueur.

(2) Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

Les représentations devant public en salle, par discipline

CATÉGORIES DISCIPLINAIRES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	% ASSISTANCE (1)
Comédies musicales	8	18 369	77 %
Concerts et récitals classiques, musique vocale et instrumentale	67	33 076	72 %
Danse	84	56 229	76 %
Divers	6	7 513	100 %
Jazz et Blues	5	430	45 %
Musique populaire, chansons, variétés	129	53 647	68 %
Opéra	9	5 190	83 %
Théâtre (2)	181	39 692	69 %
TOTAL	489	214 146	73 %

(1) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets disponibles. Le nombre de billets rendus disponibles tient compte des capacités d'accueil réduites prescrites par la mesures sanitaires en vigueur.

(2) Inclut les spectacles littéraires et le conte.

Spectacles offerts en webdiffusion (1)

SPECTACLES OU ACTIVITÉS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS (2)	NOMBRE DE LIENS D'ACCÈS (3)
Spectacles produits par la Place des Arts	4	927
Spectacles des organisations artistiques partenaires (4)	60	12 591
TOTAL	64	13 518

(1) Inclut tout spectacle présenté en mode hybride – en salle à la Place des Arts devant public et en webdiffusion – (36) et tout spectacle présenté en webdiffusion seulement (28), dont les liens d'accès Web exclusifs ont été distribués au moyen des services de billetterie de la Place des Arts.

(2) Chaque spectacle transmis en différé à la demande a été comptabilisé comme une seule représentation.

(3) Inclut les liens d'accès distribués par le service de billetterie de la Place des Arts. Le nombre réel de spectateurs doit être estimé à la hausse considérant qu'un même lien d'accès permet à plusieurs participants d'une même maisonnée d'assister ou de participer à l'événement. Il est estimé qu'en moyenne, pour chaque lien d'accès distribué pour un spectacle pour public adulte, deux participants du même foyer ont eu accès à l'événement.

(4) Le nombre de liens d'accès pour les spectacles d'organisations artistiques partenaires n'inclut pas les liens vendus ou distribués gratuitement par les producteurs au moyen de leur propres services ou de services tiers.

Activités à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay Été 2021

SPECTACLES OU ACTIVITÉS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Festival de Lanaudière – incluant 4 soirées de cinéma en plein air	15	16 703
Autres productions	1	1 756
TOTAL	16	18 459

Éducation, collectivités et activités grand public 2021-2022

Activités Grand public ⁽¹⁾

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ÉVÉNEMENTS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES PARTICIPANTS (2)
Expositions	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme – Salle d'exposition	6	7 386	17
Entretiens arts et société	Salon urbain (en présence)	3	45	13
	Webdiffusion sur Facebook (en direct et en différé)		2 088 (3)	
Spectacles Art adapté	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	15	227	20
Festival L'Art en soi	Esplanade	6	2 664	44
Micro ouvert autochtone	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	10	421	9
Spectacles Pause estivale	Esplanade	7	1 348	49
TOTAL (en présence)		47	12 091	152
TOTAL (en virtuel)		-	2 088	-

(1) Activités gratuites.

(2) Inclut tous les artistes et invités spécialistes participant à un atelier, une représentation, une exposition ou une activité de médiation, de formation ou d'animation.

(3) Inclut le nombre de personnes ayant regardé les entretiens en direct ou en différé sur Facebook.

Activités et spectacles Famille ⁽¹⁾

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ÉVÉNEMENTS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES PARTICIPANTS
Festival L'Art en soi – Fêtes famille	Esplanade	8	186	26
Relâche - Ateliers et spectacles	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	24	1 924	5
Micro ouvert autochtone – famille	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	6	79	3
Spectacles Place des Arts junior – Sons et brioches	Piano nobile	1	187	4
Spectacles et ateliers Place des Arts junior – webdiffusion	Webdiffusion	7	241 (2)	5
TOTAL		46	2 617	43

(1) Activités gratuites, sauf pour les spectacles de la série Place des Arts junior (Sons et brioches et webdiffusions).

(2) Le nombre réel de spectateurs doit être estimé à la hausse considérant qu'un même lien d'accès permet à plusieurs participants d'une même maisonnée d'assister ou de participer à l'événement. Il est estimé qu'en moyenne, pour chaque lien d'accès distribué pour un spectacle pour la famille, trois participants du même foyer ont eu accès à l'événement.

Programme Éducation

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ÉVÉNEMENTS	NOMBRE DE PARTICIPANTS (1)	NOMBRE D'ARTISTES PARTICIPANTS (2)
Spectacle	Webdiffusion	3	1 721	10
Ateliers préparatoires	Dans les écoles, salles de répétition	45	-	8
TOTAL		48	1 721	18

(1) Inclut le nombre d'élèves (1 681) et le nombre d'enseignants (40) qui ont assisté à des spectacles avant le 31 mars 2022.

(2) Inclut dix artistes pour le spectacle et huit artistes-médiateurs.

Programme Formation collectivité

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE DE PARTICIPANTS (1)	NOMBRE D'ARTISTES-MÉDIATEURS
Art adapté (ateliers)	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	48	145	14
TOTAL		48	145	14

(1) Inclut le nombre de participants et le nombre d'intervenants et d'observateurs.

Résidences de création

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE JOURS D'OCCUPATION OU DE DIFFUSION	NOMBRE D'ARTISTES PRINCIPAUX	NOMBRE D'ARTISTES COLLABORATEURS
Résidences d'artistes (Place des Arts)	Salles de répétition	259	35	90
SACEF		52	-	155
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal		369	-	819
Danse Danse	Salles de spectacle	68	-	177
Duceppe	Salles de répétition	9	12	25
Sous-total (résidences)		757	47	1 266
Œuvres numériques	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme (mosaïque d'écrans)	330	-	13
TOTAL		1 087	47	1 279

NOMBRE DE PARTICIPANTS	EN PRÉSENCE	EN MODE VIRTUEL (INDIVIDUEL) (2)	EN MODE VIRTUEL (ACCOMPAGNÉ) (3)	TOTAL
Activités de L'Art en soi (1)	13 264	2 811	723	16 798
Pause estivale	1 348	-	-	1 348
TOTAL	14 612	2 811	723	18 146

(1) Inclut les participants aux expositions, aux Entretiens arts et société, aux ateliers et spectacles Art adapté, au Festival L'Art en soi, à Micro ouvert autochtone, à la Relâche, aux spectacles et ateliers Place des Arts junior et au programme Éducation.

(2) Inclut les participants du programme Éducation inscrits à un spectacle ou à un atelier et les personnes ayant regardé les entretiens en direct ou en différé sur Facebook.

(3) Inclut les participants aux spectacles et ateliers Place des Arts junior offerts en webdiffusion. Le nombre réel de participants doit être estimé à la hausse considérant qu'un même lien d'accès permet à plusieurs participants d'une même maisonnée d'assister ou de participer à l'événement. Il est estimé qu'en moyenne, pour chaque lien d'accès distribué pour un spectacle pour la famille, trois participants du même foyer ont eu accès à l'événement.



La rentrée culturelle de septembre 2021 s'est effectuée sous le signe du passeport vaccinal. Malgré cette mesure supplémentaire exigée par les autorités de la santé publique, les spectateurs affichaient un réel enthousiasme dans nos salles de spectacle. L'obligation de présenter son passeport vaccinal a été levée le 12 mars 2022, en même temps que plusieurs autres mesures sanitaires visant à ralentir la propagation du coronavirus.

Plan stratégique 2018-2023

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, la Société de la Place des Arts de Montréal a élaboré son Plan stratégique 2018-2022. Le 27 septembre 2022, le conseil d'administration a approuvé (Rés.: CA 2021-25), à la demande du gouvernement du Québec, la prolongation de son plan stratégique pour une année additionnelle, soit du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

Vous trouverez ci-après le détail du Plan stratégique 2018-2023 de la Société de la Place des Arts de Montréal y compris les indicateurs, les cibles et les résultats atteints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2022. Il est à noter qu'en raison du contexte de pandémie de COVID-19 et de l'imposition de directives des autorités de santé publique ayant entraîné la fermeture complète de la Place des Arts et de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay ou une réduction importante de la capacité permise d'accueil du public en salle ou dans ses espaces publics, et ce, pendant une partie de l'exercice financier, certaines cibles prévues n'ont pu être atteintes.

Dans ce contexte particulier, la Société a été en mesure de présenter 419 spectacles devant public pendant l'exercice 2021-2022, et ce, dans le respect des directives des autorités de santé publique dans des salles.

Pendant cette période, la Société a néanmoins mis de l'avant d'autres initiatives porteuses dont les résultats figurent dans les autres sections du présent rapport annuel.

ENJEU 1

Création de valeur publique		
ORIENTATION	Favoriser la production d'œuvres artistiques	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Accompagner les résidents et producteurs dans l'atteinte des objectifs de production	Indicateur - Taux d'assistance aux spectacles Cible - Taux d'assistance de 78 %	Taux d'assistance de 73 % (sur la base de la capacité réduite d'accueil en salle permise en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19)
Soutenir les nouveaux producteurs et artistes de la relève	Indicateurs - Nombre de nouveaux producteurs soutenus - Nombre de journées de résidence d'artistes en création Cibles - 7 nouveaux producteurs de spectacles - 175 journées de résidence d'artistes en création	17 nouveaux producteurs lors de l'année financière 2021-22 421 journées de résidence d'artistes en création
Accroître l'utilisation d'outils numériques dans la promotion de spectacles	Indicateur - Retour sur investissement média par campagne numérique (rendement pour chaque dollar investi) Cible - Rendement de 1:3 pour chaque dollar investi	Cet indicateur n'a pu être mesuré en raison de la réduction marquée des activités et de la capacité réduite d'accueil en salle permise en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, la Société a accru substantiellement son utilisation d'outils numériques pour la promotion de spectacles pendant l'exercice terminé le 31 mars 2022.

ENJEU 1 (SUITE)

Création de valeur publique		
ORIENTATION	Diversifier les clientèles	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Augmenter la participation des familles, des enfants et des jeunes	<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes - Nombre de participants au volet éducatif du programme L'Art en soi <p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 000 participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes - 1 700 participants au volet éducatif du programme L'Art en soi 	<p>2 617 participants (ou 3 099 si l'on inclut la considération virtuelle pour les webdiffusions – PDA Junior)</p> <p>1 721 participants pour l'année financière 2021-2022</p>
Augmenter le nombre de nouveaux clients aux productions de la Place des Arts	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'augmentation annuelle de nouveaux clients <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - 49 % de nouveaux clients 	<p>Spectacles payants: 28 % de nouveaux clients Spectacles gratuits: 33 % de nouveaux clients Tous les spectacles: 31 % de nouveaux clients</p>
Augmenter l'offre culturelle aux clientèles à besoins particuliers	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants au programme Art adapté <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - 250 participants au programme Art adapté 	<p>145 participants au programme Art adapté</p>
Créer des liens avec les collectivités et les citoyens	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux activités du programme L'Art en soi <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 300 participants aux activités du programme L'Art en soi 	<p>15 798 participants aux activités du programme L'Art en soi (inclut la considération virtuelle des spectacles Place des Arts junior)</p>
Maintenir un haut niveau de satisfaction des clientèles	<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des spectateurs - Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites - Taux de satisfaction des producteurs à l'égard des produits et services offerts - Taux de satisfaction des producteurs à l'égard des équipements 	<p>Les sondages de satisfaction des spectateurs et des producteurs ont été reportés à un exercice financier ultérieur en raison de la réduction marquée des activités et des périodes de fermeture du complexe en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19.</p>

ENJEU 2

Optimisation des ressources de la Société		
ORIENTATION	Améliorer l'efficacité opérationnelle	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Générer des revenus autonomes additionnels	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'augmentation des revenus autonomes <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5,7 M\$ en revenus autonomes 	10,4 M\$ de revenus autonomes pour l'exercice terminé le 31 mars 2022
Maintenir une utilisation productive des ressources de la Société	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'augmentation annuelle du taux d'occupation des grandes salles (%) – Salle Wilfrid-Pelletier, Maison symphonique et Théâtre Maisonneuve <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'occupation des grandes salles de 49 % 	Cet indicateur n'a pu être mesuré en raison de la réduction marquée des activités et de la capacité réduite d'accueil en salle permise en vertu des directives des autorités de santé publique en vigueur durant la pandémie de COVID-19. Le type d'occupation a également été impacté en raison des règles sanitaires.



Conseil d'administration

La biographie de chacun des administrateurs de la Place des Arts (qui comprend leurs compétences eu égard au profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration) est présentée ci-dessous:

PRÉSIDENTE



LOUISE ST-PIERRE

ÂGE
66 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, LEVÉE DE FONDS ET PHILANTHROPIE, MARKETING ET GESTION DE MARQUES, RESSOURCES HUMAINES

Louise St-Pierre est présidente du conseil d'administration de la Place des Arts, administratrice des conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et des sociétés Transat A.T. et Vins Arterra Canada et elle est Ange investisseur chez Angés Québec. Elle a été présidente du conseil d'administration du Domaine Forget de Charlevoix de 2017 à 2020 et a siégé au sein d'une douzaine de conseils d'administration un peu partout au Canada. Elle fut présidente et chef de la direction de Cogeco Connexion de 2013 à 2016 et y a aussi occupé plusieurs postes de vice-présidente de 1999 à 2013. Elle débuta sa carrière chez IBM pour poursuivre chez DMR. En 2015 et en 2016, elle a été reconnue parmi les 100 femmes les plus influentes au Canada par le Réseau des Femmes WXN. En 2014, elle a reçu le Mercure Germaine-Gibara de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Elle fut la marraine du programme EMBA McGill-HEC 2018. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences administratives de l'Université McGill. Elle a reçu un Doctorat honoris causa du *Loyalist College* de l'Ontario en 2016 soulignant sa carrière en technologies et communications. En 2020, elle a obtenu sa certification IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

NOMINATION: 10 MARS 2021 **FIN DU MANDAT:** 9 MARS 2026 – 1^{er} MANDAT

VICE-PRÉSIDENT



ÉRIC GOSSELIN

ÂGE
53 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE

Éric Gosselin est avocat, associé et leader national du groupe de pratique du droit des affaires du cabinet McCarthy Tétrault où il pratique depuis 1995. Président du conseil d'administration de Culture pour tous et il siège également aux conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et est Président du conseil consultatif de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill (Campus Macdonald). Membre du Barreau du Québec depuis 1995 et de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1998. M. Gosselin est bachelier de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill (Campus Macdonald) (B.Sc.) et a obtenu sa licence en droit (LL.L) de l'Université de Sherbrooke.

NOMINATION: 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 1^{er} FÉVRIER 2026 – 2^e MANDAT

MEMBRES



MARIE-JOSÉE DESROCHERS

ÂGE
53 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL

Marie-Josée Desrochers est la présidente-directrice générale de la Société de la Place des Arts de Montréal depuis mai 2019. Cumulant une vingtaine d'années d'expérience en gestion dans le milieu culturel, elle a assumé principalement des rôles de cadre au sein de l'Orchestre symphonique de Montréal, participant activement à l'essor de l'organisation et à la mise en œuvre de nouvelles initiatives et chapeautant successivement les secteurs marketing-communications, planification et opérations artistiques puis à la direction générale à titre de Chef de l'exploitation de 2015 à 2019. Nommée à la présidence-direction générale de la Place des Arts quelques mois avant l'avènement de la pandémie de la Covid-19, madame Desrochers a su se distinguer par son leadership collaboratif auprès de la communauté culturelle et au sein de nombreux comités de relance. Elle s'est également assurée que la vitalité de l'écosystème de l'organisation soit maintenue tout au long de cette crise, en plus d'assurer la collaboration et la participation de la Place des Arts à de nombreux efforts de relance. Impliquée dans son milieu, elle est membre du conseil d'administration et du comité exécutif du Partenariat du Quartier des spectacles de même que des conseils d'administration du CORIM, de Synapse C et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a également été membre du conseil d'administration d'Orchestres Canada, présidente du comité d'orientation pédagogique du Conservatoire de musique de Montréal et membre du comité exécutif du Conseil québécois de la musique. Originaire de Joliette, elle a travaillé au Festival de Lanaudière et a enseigné le piano au Centre Culturel de Joliette à la fin des années 80. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (EMBA) de McGill-HEC Montréal.

NOMINATION: 6 MAI 2019 **FIN DU MANDAT:** 5 MAI 2024 – 1^{er} MANDAT



PIERRE BERNIER

ÂGE
56 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
FINANCES ET COMPTABILITÉ, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE

Pierre Bernier (ASC IAS.A) est vice-président finances et services corporatifs de la société Processia Solutions. Il a siégé au conseil d'administration de la SODEC de 2009 à 2013, où il a occupé les postes de vice-président et de président du comité d'audit. Il a aussi agi à titre de président du conseil consultatif de l'Autorité des marchés financiers, de membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et de vice-président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Il a aussi occupé le poste de chef de la direction de JJ Buckley Fine Wines, de vice-président principal opérations de l'Autorité des marchés financiers, de vice-président finances et administration de Divertissement Airborne inc. et de vice-président et chef des affaires financières du Groupe Pages Jaunes. En outre, il a été administrateur d'Orzion Mobile de 2013 à 2016 et de Media5 Corporation de 2012 à 2015, où il a aussi occupé la présidence du comité d'audit. M. Bernier est titulaire d'un B.A.A. Finance de l'Université de Sherbrooke.

NOMINATION: 23 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 FÉVRIER 2024 – 2^e MANDAT

MEMBRES



STACY CAVERY

ÂGE
33 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
BROSSARD
PROFIL DE COMPÉTENCES
MARKETING ET GESTION DE MARQUE, RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Stacy Cavery est directrice, stratégie numérique au sein de la firme de relations publiques CASACOM. Elle possède une solide expérience en développement de stratégies numériques et sa vaste connaissance de cet univers lui confère une vision intégrée des enjeux numériques actuels. Elle siège également sur le conseil d'administration de la Chambre de commerce LGBT du Québec et est titulaire d'une maîtrise en commerce électronique de l'Université de Montréal, ainsi qu'une maîtrise en commerce international.

NOMINATION: 8 SEPTEMBRE 2021 **FIN DU MANDAT:** 7 SEPTEMBRE 2025 - 1^{er} MANDAT



NANCY CLEMAN

ÂGE
66 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
WESTMOUNT
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, PHILANTHROPIE ET LEVÉE DE FONDS, DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Nancy Cleman est avocate et associée au cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon S.E.N.C.R.L., où elle pratique le droit commercial, le droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information. Membre du Barreau du Québec depuis 1983 et du Barreau de l'Ontario depuis 1990, elle est médiatrice agréée et agente de marques de commerce. Impliquée dans sa communauté, elle est membre du Programme de Portage relatif à la dépendance de la drogue Inc. et du Centre d'accueil Le Programme de Portage Inc; elle a siégé au sein des conseils d'administration de plusieurs organismes artistiques voués à la danse, au théâtre et aux arts visuels dont la Fondation Jean-Pierre Perrault et le Centre Saidye Bronfman. Elle est titulaire d'un BSc (génétique) et d'un B.C.L./LL.B. de l'Université McGill et s'est vue décerner la distinction d'avocate émérite par le Barreau du Québec en 2021.

NOMINATION: 15 MARS 2017 **FIN DU MANDAT:** 23 FÉVRIER 2022 - 1^{er} MANDAT



HUGO DELORME

ÂGE
38 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Hugo Delorme a obtenu une maîtrise en sciences de la gestion de HEC Montréal en 2010 et est diplômé du programme EMBA McGill – HEC depuis 2016. Il a été associé et directeur du groupe Affaires publiques au cabinet de relations publiques NATIONAL, où il a travaillé pendant plus de 10 ans. M. Delorme a ensuite occupé le poste de premier directeur des services corporatifs à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN). En 2018, il a lancé sa propre firme de services-conseils, MERCURE Conseil. Engagé auprès de la Fondation de la Place des Arts pendant plus de 10 ans, il est fondateur de son comité des Jeunes Mécènes. Il préside le comité de gouvernance, d'éthique et de responsabilité sociétale de Loto-Québec et il est membre du conseil d'administration du Collège LaSalle. En 2020 il a complété le cours de perfectionnement des administrateurs de l'Institut des administrateurs de société.

NOMINATION: 15 MARS 2017 **FIN DU MANDAT:** 8 SEPTEMBRE 2021 - 1^{er} MANDAT



ANNIE DEROME

ÂGE
50 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Annie Derome est vice-présidente développement et acquisition chez Prével. Elle est reconnue en tant que gestionnaire exécutive multidisciplinaire et cumule plus de 25 années d'expérience au sein du milieu culturel et du divertissement. Possédant une expertise chevronnée en gestion de comités de direction, finances, et en développement des affaires dans un contexte international, elle a œuvré douze ans au Cirque du Soleil et sept ans chez GSM Projet. Son parcours professionnel lui a permis de se démarquer par sa créativité, son sens analytique et sa capacité à élaborer et implanter de nouveaux modèles d'affaires, et ce, tant dans l'industrie culturelle que dans l'univers du numérique et du commerce électronique. Annie est membre du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles. Elle détient un baccalauréat en actuariat de l'Université Laval, ainsi qu'une certification universitaire en gouvernance des sociétés du Collège des administrateurs de sociétés.

NOMINATION: 25 AVRIL 2012 **FIN DU MANDAT:** 22 MARS 2026 - 3^e MANDAT



MARC GILBERT

ÂGE
55 ANS
PROFIL DE COMPÉTENCES
COMMERCE DE DÉTAIL, ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET GESTION DES AFFAIRES

Marc Gilbert est directeur général et associé sénior chez Boston Consulting Group (BCG), où il exerce dans le domaine du conseil depuis plus de vingt-cinq ans. Il dirige le bureau de Montréal, se concentrant à améliorer la compétitivité des entreprises québécoises et canadiennes sur le plan national et international. Il est le responsable mondial de la géopolitique et des répercussions commerciales au sein de la pratique Avantage mondial du BCG. Il est également un membre actif des pratiques Industriel et Consommateur. Monsieur Gilbert est un membre actif du Centre pour l'avenir du Canada du BCG, qui a pour objectif de réunir des dirigeants du monde des affaires, du gouvernement et du secteur non lucratif pour changer les choses. À ce titre, il contribue à faire avancer le Canada en offrant ses connaissances et son expertise pour éclairer les questions les plus importantes du pays. Il se consacre également à faire progresser l'intelligence artificielle au Canada, à titre de membre du conseil chez Scale IA depuis plus de trois ans. Avant de rejoindre BCG, Monsieur Gilbert a travaillé chez Merck & Co. Il détient un Baccalauréat et une Maîtrise en ingénierie de l'Université McGill, ainsi qu'un MBA d'INSEAD.

NOMINATION: 23 MARS 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 MARS 2026 - 1^{er} MANDAT



DANIELLE LARAMÉE

ÂGE
60 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
PROFIL DE COMPÉTENCES
FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, FISCALISTE, GESTION DES AFFAIRES

Danielle Laramée (ASC, FCPA, FCA) est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens (Canada) au cabinet EY. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre des conseils d'administration du Conseil canadien des normes, de la Fondation de l'UQAM et de la Fondation des Amis de l'enfance. Mme Laramée est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAM et est administratrice de sociétés certifiée.

NOMINATION: 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 1^{er} FÉVRIER 2024 - 3^e MANDAT



ALAIN MICHAUD

ÂGE
50 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
SAINT-LAMBERT
PROFIL DE COMPÉTENCES
FINANCES ET COMPTABILITÉ,
GESTION DES AFFAIRES
ET COMMERCE DE DÉTAIL

Alain Michaud est chef de la direction financière chez WSP Global depuis février 2020. Il a préalablement occupé le poste de vice-président principal, Performance opérationnelle et initiatives stratégiques au sein de cette même organisation. Avant de se joindre à WSP, M. Michaud a été associé principal au sein du cabinet comptable PwC Canada pendant plus de 20 ans et membre des équipes de direction canadienne et québécoise. M. Michaud détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke. M. Michaud a également été nommé Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en 2022.

NOMINATION : 23 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT** : 22 FÉVRIER 2026 – 1^{er} MANDAT



ANDRÉE NOËL

ÂGE
72 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
ÎLE-DES-SŒURS
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET
GESTION CULTURELLE,
DROIT, LEVÉE DE FONDS ET
PHILANTHROPIE, RELATIONS
PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Andrée Noël a été membre du Barreau du Québec de 1974 à 2018. Elle a débuté sa carrière d'avocate au sein de contentieux d'entreprises privées dont A. Janin et Compagnie Ltée, Henry Birks et fils Ltée, Groupe Transcontinental, G.T.C. Ltée et Fonorola Inc. Madame Noël possède plus de trente ans d'expérience en réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications et a occupé les fonctions de présidente du Conseil canadien des normes de la radiotélévision et de conseillère régionale pour le Québec au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Elle est membre du conseil d'administration de la Maison Saint-Gabriel et a été membre des conseils d'administration de Canal Savoir, du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, de l'Hôpital Jean-Talton et de l'Institut Philippe-Pinel ainsi que membre du Conseil du statut de la femme. Madame Noël détient un Baccalauréat ès arts et une Licence en droit de l'Université de Montréal.

NOMINATION : 27 MAI 2020 **FIN DU MANDAT** : 26 MAI 2024 – 1^{er} MANDAT



MICHEL OHAYON

ÂGE
43 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
CÔTE SAINT-LUC
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET
GESTION CULTURELLE,
GESTION DES AFFAIRES ET
RESSOURCES HUMAINES

Michel Ohayon est conseiller principal chez Shore & Associés, Recherche de cadres supérieurs et de professionnels juridiques. Il œuvre dans le domaine des services professionnels et des ressources humaines depuis 2003, ayant débuté sa carrière chez Willis Towers Watson, firme mondiale de services-conseils. Il siège sur le conseil d'administration du Centre Segal des arts de la scène, ainsi que d'Hillel Montréal, un organisme à but non lucratif, et est ancien membre du conseil d'administration de la Caisse du Complexe Desjardins (2013-2019). Il a aussi été très actif au sein de la Chambre de commerce juive (2011-2015) ainsi que du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (2011-2017). M. Ohayon possède une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal, un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S./Graduate Diploma) en journalisme de l'Université Concordia, et un baccalauréat ès arts de l'Université McGill.

NOMINATION : 15 MARS 2017 **FIN DU MANDAT** : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT



LOUISE POISSANT

ÂGE
43 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

Louise Poissant est directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Elle a été doyenne de la Faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 2006 à 2015 et professeure d'esthétique et de théorie à l'École des arts visuels et médiatiques de 1989 à 2006 où elle a dirigé le Groupe de recherche en arts médiatiques (GRAM). De 2001 à 2006, elle a dirigé le Centre interuniversitaire des arts médiatiques, Hexagram-CIAM. Mme Poissant est membre de la Société royale du Canada de même que du conseil d'administration de Savoir. Media, Synapse C, CTREQ, Humanov.is et du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Elle est auteure de nombreux ouvrages et articles dans le domaine des arts médiatiques publiés au Canada, en France, au Brésil et aux États-Unis. Elle a également siégé au sein des conseils d'administration de la Fondation de l'UQAM et de l'Agora de la danse. Mme Poissant détient un Ph. D. en philosophie de l'Université de Montréal.

NOMINATION : 15 MARS 2017 **FIN DU MANDAT** : 2 FÉVRIER 2022 – 1^{er} MANDAT



VÉRONIQUE RANKIN

ÂGE
41 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
QUÉBEC
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE, ÉDUCATION,
GESTION DES AFFAIRES, LEVÉE DE
FONDS ET PHILANTHROPIE
ET RESSOURCES HUMAINES

Véronique Rankin est directrice générale du Wapikoni mobile. Avant de se joindre à l'équipe du Wapikoni, elle a participé à la création de l'organisme autochtone Puamun Meshkenu au côté du Dr Stanley Vollant et a occupé les fonctions de directrice générale de ce même organisme. Depuis le début de sa carrière, madame Rankin a principalement œuvré au sein d'organisations autochtones et du gouvernement fédéral. Ces postes l'ont amené à acquérir une solide expérience en développement organisationnel, en gestion des risques ainsi qu'en gestion de la performance et de la qualité. La sécurisation culturelle et la souveraineté narrative des peuples autochtones sont au cœur de son approche en gestion des organisations. Elle siège également sur le conseil d'administration des Productions Menuentakuan et est chercheuse associée de l'Observatoire des administrations publiques autochtones de l'École nationale d'administration publique. Madame Rankin est titulaire d'une maîtrise et d'un diplôme de 3^e cycle en administration publique de l'École nationale d'administration publique.

Véronique nit icinikasonan Pikogan ka ici ntabikian acitc ka ici opikian. (Véronique est une femme anicinape originaire de la communauté de Pikogan.)

NOMINATION : 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT** : 1^{er} FÉVRIER 2026 – 1^{er} MANDAT

Renseignements sur le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec (« MCC »), laquelle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de onze (11) membres, dont quatre (4) siègent au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. La présidente du conseil est membre d'office de tous les comités et les membres du conseil peuvent aussi participer aux travaux d'un ou de plusieurs de ses comités. À l'exception de la personne occupant les fonctions de président-directeur général, et de Madame Louise Poissant, qui œuvre pour un organisme du gouvernement du Québec, l'ensemble des membres du conseil sont indépendants. Les mandats de Monsieur Hugo Delorme, Mesdames Louise Poissant et Nancy Cleman et de Monsieur Michel Ohayon ont pris fin au cours du dernier exercice financier. Ces derniers ont été remplacés respectivement par Mesdames Stacey Cavery (date de nomination : 8 septembre 2021) et Véronique Rankin (date de nomination : le 2 février 2022) et par Messieurs Alain Michaud (date de nomination : le 23 février 2022) et Marc Gilbert (date de nomination : le 23 mars 2022) dont les mandats sont d'une durée de quatre (4) ans. De plus, les mandats de Monsieur Éric Gosselin (date de nomination : le 2 février 2022) et Madame Anne Derome (date de nomination : le 23 mars 2022) ont été renouvelés pour une durée de quatre (4) ans et ceux de Madame Danielle Laramée (date de nomination : le 2 février 2022) et de Monsieur Pierre Bernier (date de nomination : le 23 février 2022) l'ont été pour une période de deux (2) ans.

En date du 10 mars 2021, le gouvernement du Québec a nommé Madame Louise St-Pierre à titre d'administratrice et de présidente du conseil d'administration, et ce, pour un mandat de cinq (5) ans se terminant le 9 mars 2026. Madame Marie-Josée Desrochers a été nommée présidente-directrice générale de la Société le 6 mai 2019 pour un mandat de cinq (5) ans prenant fin le 5 mai 2024. À la fin du présent exercice financier, le conseil d'administration est paritaire et comprend des membres issus de la diversité ainsi qu'une membre âgée de moins de trente (35) ans au moment de sa nomination.

Le 7 juin 2021, le conseil d'administration de la Société a adopté un nouveau *Règlement de gouvernance et de régie interne*, qui abolit son comité exécutif (lequel est remplacé par le comité d'immobilisations et d'affaires commerciales) ainsi que son comité de planification et de développement. Les mandats des autres comités du conseil ont été revus, les règles de fonctionnement de leurs travaux ont été modernisées de même que les pouvoirs conférés à ses officiers et dirigeants.

En tenant compte des réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à vingt-quatre (24) reprises au cours de l'année. L'ordre du jour de chacune des réunions du conseil d'administration et de ses comités prévoit une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs de la Société peuvent échanger hors de la présence de la direction. La rémunération de la présidente-directrice générale est fixée par décret. Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération et agissent bénévolement. Le 26 octobre 2021, le projet de loi No. 4, *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives* a été déposé à l'Assemblée nationale, lequel, s'il est sanctionné, viendra notamment modifier les règles applicables au niveau de la nomination, la composition et la rémunération de membres du conseil.

Conseil d'administration

LOUISE SAINT-PIERRE, ÉRIC GOSSELIN (VICE-PRÉSIDENT),
PIERRE BERNIER, STACEY CAVERY (À COMPTER DU 8 SEPTEMBRE 2021),
NANCY CLEMAN (JUSQU'AU 22 FÉVRIER 2022), **HUGO DELORME** (JUSQU'AU
 7 SEPTEMBRE 2021), **ANNIE DEROME, MARIE-JOSÉE DESROCHERS,**
MARC GILBERT (À COMPTER DU 23 MARS 2022), **DANIELLE LARAMÉE,**
ALAIN MICHAUD (À COMPTER DU 23 FÉVRIER 2022), **ANDRÉE NOËL,**
MICHEL OHAYON (JUSQU'AU 22 MARS 2022), **LOUISE POISSANT** (JUSQU'AU
 1^{er} FÉVRIER 2022) ET **VÉRONIQUE RANKIN** (À COMPTER DU 2 FÉVRIER 2022).

Le conseil d'administration a tenu sept (7) réunions au cours de l'année. En sus des affaires courantes, il a conseillé et appuyé la direction dans la gestion de dossiers opérationnels et stratégiques complexes qui auront des impacts à long terme sur les activités de la Société. Les administrateurs, par leur participation aux réunions du conseil et au sein de comités dans le cadre desquels ils revoient de manière plus exhaustive certains dossiers spécifiques, ont pu faire bénéficier la direction de leur expertise variée et de leur soutien, et contribuer à améliorer l'efficacité du conseil.

Le conseil d'administration, dans le cadre de la relance graduelle des activités de la Société, a requis à chacune de ses réunions un état des lieux de la direction sur les mouvements de personnel, les opérations, sa situation financière et celle de ses parties prenantes – producteurs, organismes résidents et associés, locataires – et le public. Il a aussi discuté régulièrement avec la direction des risques institutionnels et des mesures d'atténuation pouvant être mises de l'avant. Tout au long de l'année, le conseil d'administration, avec l'appui du comité de vérification et de gestion de risques s'est enquis régulièrement auprès de la direction de sa situation de trésorerie, de ses hypothèses et prévisions budgétaires, et des résultats financiers. Il a aussi vu à l'atteinte des cibles du Plan stratégique 2018-2022 pour l'exercice et, à la demande du gouvernement du Québec, a prolongé ce dernier jusqu'au 31 mars 2023 tout en approuvant la modification de certains de ses indicateurs et cibles.

De concert avec la direction, le contenu du nouveau *Règlement de gouvernance et de régie interne* et des modifications correspondantes à la *Politique de gestion contractuelle* de la Société ont été discutés et adoptés, permettant ainsi au conseil d'administration et à la direction de se doter d'une gouvernance plus efficace. Le conseil d'administration a également mis en œuvre ce nouveau *Règlement* dans le cadre de ses travaux, utilisant en outre plus régulièrement les moyens technologiques mis à sa disposition pour accélérer sa prise de décision. Il a également approuvé la conclusion de contrats relatifs à des projets de construction majeurs tels que la modernisation du corridor métro et la rénovation de la Cinquième Salle, alors que la préparation des travaux en vue du début du projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) va bon train. Il a aussi vu à l'approbation de nombreux contrats recommandés par le comité d'immobilisations et d'affaires commerciales touchant la mise en œuvre d'une plateforme de marketing relationnel, certains contrats de services professionnels, des suppléments de contrats et la conclusion de nouvelles ententes et baux avec des organismes résidents et certains locataires.

Il a de plus effectué une vigie constante des ressources humaines et du renouvellement de certaines conventions collectives dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans le secteur culturel. Le conseil d'administration a également suivi le processus de dotation des postes de directeur des finances et l'administration et de directeur de la gestion des immeubles et de la sécurité. Au cours de la période, il a examiné les résultats du plan d'action annuel 2020-2021 de même que le nouveau plan d'action 2021-2022.

Il a au surplus été appelé à approuver les états financiers de la Société pour l'exercice 2020-2021, son régime d'emprunts pour l'année 2021-2022, son budget 2022-2023 et les projections budgétaires pluriannuelles gouvernementales (COFs 2022-2027). Les travaux du conseil ont porté particulièrement sur des dossiers touchant la responsabilité sociale

notamment le plan d'équité, de diversité et d'inclusion de la Société, l'adoption d'un plan transitoire de développement durable 2021-2022 et l'amorce du processus de préparation du plan quinquennal de développement durable.

La direction a informé le conseil d'administration sur une base continue de la programmation en salle, des résidences d'artistes et des productions de la Société et de ses partenaires et de l'état du milieu culturel. Le conseil d'administration a aussi procédé à la nomination de Madame Stacey Cavery à titre de membre du comité des ressources humaines.

Comité de vérification et de gestion de risques

DANIELLE LARAMÉE (PRÉSIDENTE), **PIERRE BERNIER** ET **NANCY CLEMAN** (JUSQU'AU 22 FÉVRIER 2022)

Le comité de vérification et de gestion de risques a tenu cinq (5) réunions au cours de la période. Dans le contexte de pandémie et de réduction substantielle des activités de la Société, le comité a examiné régulièrement ses flux de trésorerie et ses liquidités ainsi que ses besoins et ses résultats financiers. De plus, la direction a maintenu un plan de contingence et un tableau des risques reliés à la COVID-19 ainsi que les mesures financières, sanitaires et en ressources humaines visant ses employés, ses producteurs, ses locataires et le public, lesquels ont été présentés et discutés avec le comité. Ce dernier a également revu les projets contenus au plan annuel d'investissements en maintien d'actifs et résorption de déficit de la Société.

Parallèlement à ces actions, le comité a examiné le plan d'audit du Vérificateur général du Québec (VGQ) pour l'exercice financier 2020-2021. Les états financiers audités au 31 mars 2021 ont été discutés en présence des représentants du VGQ et recommandés pour approbation au conseil d'administration. Ces discussions ont porté plus particulièrement sur le changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert et le retrait de la réserve figurant dans le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan d'action des mesures de sécurité informatique requis par le Secrétariat du Conseil du Trésor a été présenté au comité de même qu'un échéancier des mesures déployées à cet égard. Ce dernier a revu le budget pour l'exercice financier 2022-2023 et les projections pluriannuelles destinés au MCC qu'il a par la suite recommandés pour adoption au conseil d'administration. De même, le plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle de la direction lui a été expliqué. Les mandats relatifs à la vérification du contrat de services généraux d'entretien, d'électromécanique et de maintenance de la Société ainsi que du processus d'évaluation des risques institutionnels lui ont aussi été présentés. À l'automne 2021, à la suite du départ du directeur des finances et de l'administration, le comité a été tenu informé par la direction du processus d'embauche visant son remplacement.

Comité de gouvernance, d'éthique et de responsabilité sociale

ÉRIC GOSSELIN (PRÉSIDENT), **NANCY CLEMAN** (JUSQU'AU 22 FÉVRIER 2022) ET **ANDRÉE NOËL**

Le comité de gouvernance, d'éthique et de responsabilité sociale a tenu trois (3) réunions au cours de la période. Une grande partie des travaux du comité a porté sur la modernisation du *Règlement de gouvernance et de régie interne* et des modifications accessoires à la *Politique de gestion contractuelle*. Un comité de travail a été constitué dans le cadre de la réalisation de ces travaux et diverses sociétés d'État ont été consultées à ces fins. Sur cette base, la recommandation du projet de refonte du Règlement de même que de la *Politique de gestion contractuelle* a été soumise au conseil

d'administration. De plus les résultats du sondage l'autoévaluation 2019-2020 des administrateurs ont été discutés avec la direction avant leur transmission au conseil d'administration. Le processus d'autoévaluation du fonctionnement du conseil d'administration pour l'année 2021-2022 a ensuite été revu de même que son questionnaire et ceux-ci ont été recommandés pour approbation au conseil d'administration. Le comité s'est également vu présenter un état de situation relativement à l'échéance prochaine de mandats de plusieurs administrateurs et à la nomination d'un membre de moins de 35 ans. Parmi ses autres travaux, le comité a revu le processus proposé par la direction relativement à l'élaboration du plan de développement durable quinquennal de la Société et été informé des derniers développements relatifs de son comité EDI (équité, diversité et inclusion) et du plan d'action proposé. Un suivi des mesures devant être mises de l'avant à la suite de la sanction de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* et de ses impacts sur les activités de la Société a également été amorcé et le comité a pris connaissance des dispositions du projet de loi No. 4, *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives* et des mesures pouvant modifier la gouvernance de la Société et sa loi constitutive. Enfin, le comité s'est aussi penché sur la formation des administrateurs et a préparé leur journée de formation du 12 mai 2022 qui portait sur la relance du milieu culturel, le développement durable et la diversité et l'inclusion.

Comité des ressources humaines

MICHEL OHAYON (PRÉSIDENT - JUSQU'AU 23 MARS 2022), **STACEY CAVERY** (À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2021), **HUGO DELORME** (JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE 2021) ET **ÉRIC GOSSELIN**

Le comité des ressources humaines a tenu deux (2) réunions au cours de la période lors desquelles la direction lui a fourni, un état de la situation générale des ressources humaines de la Société, du redéploiement des effectifs, des mouvements de personnel et des conditions de travail. De plus, les travaux et le processus visant le maintien de l'équité salariale ont été présentés de même qu'un état des lieux du plan d'action RH corporatif. Le comité a, au surplus, examiné le processus de dotation du poste de directeur de la gestion des immeubles et de la sécurité. La refonte de la politique de télétravail et des mesures liées au retour des employés sur les lieux de travail a aussi été soumise pour examen et transmise au conseil d'administration pour approbation. L'exercice a également donné lieu à l'amorce de la revue de la structure de rémunération et de la mise en place de mesures de rétention des employés. Enfin, une mise à jour régulière a été fournie sur l'état des négociations relatives au renouvellement de certaines conventions collectives autorisées par le gouvernement du Québec ainsi que sur certains dossiers de ressources humaines.

Comité exécutif (aboli le 7 juin 2021 et remplacé par le Comité d'immobilisations et d'affaires commerciales)

LOUISE ST-PIERRE (PRÉSIDENTE), **ÉRIC GOSSELIN** (VICE-PRÉSIDENT), **ANNIE DEROME** ET **MARIE-JOSÉE DESROCHERS**

Le comité exécutif a tenu une (1) réunion au cours de la période. À titre de responsable du respect de la *Politique de gestion contractuelle* et de la procédure d'octroi de ceux-ci, le comité a poursuivi sa vigie dans le cadre de la révision de l'octroi de contrats d'importance qu'il approuve ou recommande pour approbation au conseil d'administration. En particulier, il a approuvé l'attribution de contrats relatifs à des services d'architecture, d'ingénierie, de structure de bâtiments et un supplément de contrat pour des travaux sur un lanterneau sur son Esplanade. Il a aussi examiné le projet de plan de développement durable transitoire 2021-2022 en plus de valider la priorisation par la direction des travaux de construction faisant partie du budget de maintien d'actifs et de résorption de déficit d'entretien 2021-2022 et leurs échéanciers et procédé à la revue de son plan d'investissements pour l'année en cours.

Comité d'immobilisations et d'affaires commerciales

LOUISE ST-PIERRE (PRÉSIDENTE), **ÉRIC GOSSELIN** (VICE-PRÉSIDENT),
ANNIE DEROME, DANIELLE LARAMÉE ET MARIE-JOSÉE DESROCHERS

Le comité d'immobilisations et d'affaires commerciales a tenu cinq (5) réunions au cours de la période. Le rôle de ce nouveau comité consiste notamment à réviser tout engagement de la Société qui lui est soumis pour étude, y compris les engagements relatifs à la gestion financière de la Société ou en vertu de sa *Politique de gestion contractuelle* pour recommandation pour approbation au conseil d'administration.

Ainsi, depuis sa constitution, le comité a revu les rapports de suivi de projets d'immobilisations en cours ainsi que de la maintenance et de l'opération des immeubles qui lui sont présentés à chacune de ses réunions. Il a recommandé la conclusion du contrat de services-conseils en gestion de projets de construction, de l'approvisionnement en gaz naturel, de la modernisation du système de cléage, de l'acquisition d'une plateforme de marketing relationnel de même que des projets de réfection du corridor métro, de la rénovation de la Cinquième Salle et du réaménagement de l'Espace Parchemin. Aussi, certaines demandes de suppléments de contrats ont été analysées préalablement à leur présentation au conseil d'administration. Le comité a également été consulté dans le cadre d'enjeux liés au projet de transformation du MACM et des ententes s'y rapportant. Le plan quinquennal 2022-2026 de projets en maintien d'actifs relatifs aux immeubles et aux équipements spécialisés préparé pour la Société à la demande du MCC lui a au surplus été soumis pour recommandation au conseil. Le comité a aussi examiné la planification annuelle 2021-2022 des ressources informationnelles de la Société.

Par ailleurs, le comité a été saisi et a recommandé au conseil d'administration les conditions relatives à la conclusion, à la modification, au renouvellement et la terminaison de certains baux relatifs à des locaux administratifs ou commerciaux et de location de salles ou de conditions de location prévues dans ceux-ci. Enfin, le comité s'est penché sur le renouvellement annuel de la couverture d'assurances commerciales de la Société.

Comité de planification et de développement

(aboli le 7 juin 2021)

ANNIE DEROME (PRÉSIDENTE), **HUGO DELORME** (JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE 2021),
LOUISE POISSANT (JUSQU'AU 1^{er} FÉVRIER 2022) ET **MARIE-JOSÉE DESROCHERS**

Le comité de planification et de développement a tenu une (1) réunion au cours de laquelle une mise à jour de la réalisation du plan d'action 2020-2021 et le suivi de l'atteinte des objectifs du plan stratégique de la Société à la mi-année ont été présentés. De plus, le comité a procédé à la revue des maquettes et contenus du rapport annuel 2020-2021.

Le conseil d'administration, en vertu du nouveau *Règlement de gouvernance et de régie interne*, a le pouvoir de créer un comité ad hoc, si elle le juge nécessaire, dans le cadre de toute planification stratégique future.

Le rapport sur l'assiduité des administrateurs dans le cadre des réunions du conseil d'administration et de ses comités au cours de l'année financière est joint ci-dessous.

Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités

(selon la date d'entrée en fonction ou de fin de mandat)

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESPONSABILITÉ SOCIALE	COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE GESTION DE RISQUES	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ DE PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT (ABOLI EN JUIN 2021)	COMITÉ D'IMMOBILISATIONS ET D'AFFAIRES COMMERCIALES (CRÉÉ EN JUIN 2021)	COMITÉ EXÉCUTIF (ABOLI EN JUIN 2021)
Bernier, Pierre	5/7		4/5				
Cavery, Stacy*	4/4						
Cleman, Nancy**	5/6	2/2	4/4				
Delorme, Hugo*	1/2			1/1	1/1		
Derome, Annie	7/7				1/1	5/5	1/1
Gilbert, Marc***	N/A						
Gosselin, Éric	7/7	3/3		2/2		5/5	1/1
Laramée Danielle	5/7		5/5			5/5	1/1
Michaud, Alain**	0/1						
Noël, Andrée	6/7	3/3					
Ohayon, Michel***	7/7			2/2			
Poissant, Louise****	6/7				1/1		
Rankin, Véronique****	1/1						
St-Pierre, Louise	7/7	3/3	5/5	2/2	1/1	5/5	1/1
Desrochers, Marie-Josée	7/7	3/3	5/5	2/2	1/1	4/5	1/1

* Stacy Cavery a remplacé Hugo Delorme le 8 septembre 2021

** Alain Michaud a remplacé Nancy Cleman le 23 février 2022

*** Marc Gilbert a remplacé Michel Ohayon le 23 mars 2022

**** Véronique Rankin a remplacé Louise Poissant le 2 février 2022

Direction de la Place des Arts



DE GAUCHE À DROITE :

CLOTHILDE CARDINAL
DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION

ESTHER CARRIER
DIRECTRICE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE
ET DE LA BILLETTERIE

LUC NADEAU
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

MARIE-JOSÉE DESROCHERS
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

MYLAINE ALBERT
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS

NICOLAS POTVIN
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ET DIRECTEUR DES AFFAIRES CORPORATIVES

MAT SZEWCZYK
DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

ABSENTS :

BENOIT BOUCHER
DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION
(EN POSTE JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE 2021)

STEVE BEAUSÉJOUR
DIRECTEUR DES IMMEUBLES ET DE LA SÉCURITÉ
(EN POSTE JUSQU'AU 24 FÉVRIER 2022)*

* Les fonctions de ce poste sont assurées sur une base temporaire par Marie-Josée Desrochers, Luc Nadeau et Nicolas Potvin.

Comité de direction

Le comité de direction, constitué de la présidente-directrice générale et de l'ensemble des directeurs de la Société, s'est réuni à quarante-huit (48) reprises au cours de l'année. Ce comité a pour rôle d'examiner les dossiers opérationnels de la Société et les nouvelles initiatives d'affaires en plus d'être un lieu d'échange privilégié entre les membres de la direction. Outre les affaires courantes, ce forum permet d'assurer un suivi sur l'avancement du plan d'action annuel, les relations avec les organismes résidents et partenaires d'affaires, la mise en marché de différentes initiatives des producteurs, les projets et la programmation ainsi que les communications qui y sont rattachées, l'exécution et la planification des travaux de construction en cours et à venir, les résultats financiers et les budgets, la tarification des services, la fréquentation des salles et les activités et priorités propres à chaque direction.

Au cours de cet exercice, marqué par des périodes d'ouverture et de fermeture de ses salles de spectacles et un déconfinement, les réunions du comité de direction ont notamment donné lieu à de multiples échanges relativement aux mesures sanitaires applicables dans les espaces et les salles du complexe et à celles destinées au public, aux employés de la Place des Arts et à ses utilisateurs de même qu'aux travaux du comité sanitaire interne et aux discussions avec diverses parties prenantes à ce sujet.

Les séances de la dernière année ont également porté sur les travaux du comité équité, diversité et inclusion (EDI) et le plan EDI de la Société, la gestion des effectifs et le renouvellement de certaines conventions collectives, la politique de télétravail, le retour au bureau des employés, le processus d'évaluation annuelle, le plan annuel de prévention de la corruption et de la collusion en matière de gestion contractuelle, les besoins en ressources informationnelles, le rapport sur le bilan et les recommandations relativement à son programme éducatif, la prolongation du plan stratégique 2018-2023, le suivi du plan de développement durable (DD) transitoire 2021-2022 et l'élaboration de son futur plan DD, le nouveau *Règlement de gouvernance et de régie interne*, les modifications apportées à la *Politique de gestion contractuelle* et l'achat local, la mesure d'exemplarité en matière de diffusion de musique québécoise, l'étude de ses frais de services, le processus de facturation, le renouvellement des assurances collectives, l'exercice de maintien de l'équité salariale, le plan de ressources humaines intégré, le calendrier des activités de l'Esplanade, la collaboration et les consultations avec le PQDS et divers acteurs des milieux culturels québécois, canadien et américain, le projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal et la modernisation du corridor métro, les travaux visant la mise en œuvre d'une plateforme de gestion de données client, les résidences d'artistes à la Place des Arts, la gestion des risques institutionnels et le bilan des activités du programme L'Art en soi.

En plus des réunions régulières du comité de direction, les directeurs ont participé à deux réunions stratégiques le 28 janvier 2022 et le 11 février 2022 afin d'établir leurs priorités eu égard au plan d'action 2020-2022.

Suivi des exigences législatives et gouvernementales

Emploi et qualité de la langue française

Le conseil d'administration de la Société a approuvé la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française en septembre 2018, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française. La Politique n'a subi aucune modification au cours du présent exercice. Un comité de la politique linguistique est présidé par la direction du marketing et des communications, qui est responsable de veiller à l'application de la politique et, s'il y a lieu, de suggérer les correctifs qui s'imposent. Le comité compte trois membres soit le secrétaire général et directeur des affaires corporatives, la directrice de la programmation et la directrice des services à la clientèle et de la billetterie. Ce comité a tenu une rencontre au cours de l'exercice. La Société veille à la mise en œuvre de la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans ses unités administratives qui regroupent plus de 50 employés. En ce qui a trait à sa programmation, la Société a poursuivi une stratégie visant à promouvoir la chanson française dans sa programmation et en soutenant les activités de la Société de l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF). Aussi, la mise en œuvre de mesures visant à assurer l'exemplarité de l'État dans la diffusion de la musique québécoise à la Place des Arts, l'actualisation de la politique aux nouvelles activités de la Société découlant des changements technologiques et les annonces pré-spectacles ont été discutées par le comité.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société se conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* et sur la protection des renseignements personnels et les règlements y afférents. La Société dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel. Un répertoire de classification des documents électroniques a été mis en place et un système de gestion intégré des documents (GID) est en réparation.

Cette année, la Société a traité deux (2) demandes d'accès à l'information. Ces demandes ont porté sur la représentation des personnes issues des minorités visibles et noires au sein du conseil d'administration, de la direction et de ses employés et sur le traitement et les frais de représentations des hauts dirigeants.

Nombre total de demandes reçues				2	
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais					
DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION		
0 à 20 jours	1				
21 à 30 jours			1		
31 jours et plus (le cas échéant)	0				
TOTAL	1		1		
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue					
DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES	
Acceptée (entièrement)			1		
Partiellement acceptée	1				
Refusée (entièrement)					
Autres					
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0	
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				0	

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* a été sanctionnée le 9 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Cette Loi a notamment pour but de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à l'égard des organismes publics et d'établir un régime de protection contre les représailles. Conformément aux exigences de l'article 18 de cette Loi, le conseil d'administration de la Société a adopté une Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles lors de sa réunion du 19 septembre 2018, laquelle désigne le secrétaire général de la Société à titre de responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette politique. Aucune divulgation n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations pendant la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics ou au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société n'a été constaté. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants est joint en annexe au présent rapport.

Bonis au rendement

Le Secrétariat du Conseil du trésor a rendu une décision le 24 janvier 2017 (CT 217234) confirmant l'abolition des régimes de rémunération variable au personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Société. Les conditions de travail du personnel d'encadrement ont été modifiées en conséquence par le conseil d'administration de la Société le 19 juin 2017 et ne permettent plus le versement de boni au rendement.

Rémunération des administrateurs et des dirigeants

Les membres du conseil d'administration, à l'exception de la présidente-directrice générale, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur.

La rémunération de la présidente-directrice générale est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. La Société n'a attribué aucune prime à la signature ou indemnité de départ au cours de l'exercice à un de ses dirigeants.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2021-2022

NOM / PRÉNOM	TITRE	SALAIRE
		1 ^{er} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022
Desrochers, Marie-Josée	Présidente-directrice générale	185 604 \$ ⁽¹⁾
Cardinal, Clothilde	Directrice de la programmation	152 883 \$
Szewczyk, Mateusz	Directeur des finances et de l'administration	151 406 \$ ⁽²⁾
Potvin, Nicolas	Secrétaire général	147 619 \$
Albert, Mylaine	Directrice du marketing et des communications	145 233 \$

(1) Le salaire présenté inclut des frais de fonction de 3 450\$.

(2) Le salaire présenté représente le total versé à l'occupant du poste de Directeur des finances et de l'administration.

Assurances collectives

Les dirigeants de la Société souscrivent aux polices d'assurances collectives SSQ et Desjardins Assurances. Le régime SSQ vise les protections d'accident maladie, d'assurance-vie, d'assurance-salaire et d'assurance-voyage alors que le régime Desjardins Assurances offre les protections d'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés (PAE) pour les dirigeants. Les taux de prime applicables sont déterminés annuellement par les assureurs et reflètent des taux de primes assumés par l'employé et par l'employeur. Les primes payées par l'employeur représentent un montant fixe pour l'assurance accident, maladie, l'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés selon la protection choisie. Les primes reflètent un pourcentage pour les protections d'assurance-salaire et d'assurance-vie.

Financement des services publics

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Place des Arts a procédé, au cours de son exercice financier, aux travaux suivants :

- Maintien d'un registre de ses tarifs;
- Évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- Détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

Financement des services publics – Rapport sur la tarification

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ* JUSTIFICATION DE L'ÉCART ENTRE NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ET VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2021	IPC	2 182 850	14 105 543	15 %	10 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2021	IPC	2 342 955	5 357 794	44 %	41 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2016	REFIXATION	1 560 509	5 591 354	28 %	20 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	257 368	856 071	30 %	30 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2021	REFIXATION	1 296 207	5 854 824	22 %	22 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2021	REFIXATION	589 000	852 698	69 %	59 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
TOTAL				8 228 889	32 618 284	25 %	21 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions				27 370 966				
Programme de production et de diffusion				48 396				
Programme d'accessibilité aux arts				4 306				
Services aux producteurs				1 097 764				
Revenus financiers				148 337				
Autres revenus (Ristourne de taxes, vente d'énergie, commandites et publicité, revenus financiers et divers)				834 294				
Coûts non liés à la prestation des services								
Programme de production et de diffusion					707 822			
Programme d'accessibilité aux arts					837 657			
Coûts récupérés					693 767			
Amortissement et dette reliés au MACM					1 420 420			
Autres charges (Administration générale, assurances, taxes et autres charges.)					0			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS				37 732 952	36 277 950			

* Les hausses sont attribuables à des locations de salles pour des activités sans public non prévues au budget.

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, voici les renseignements relatifs aux contrats de services et la répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

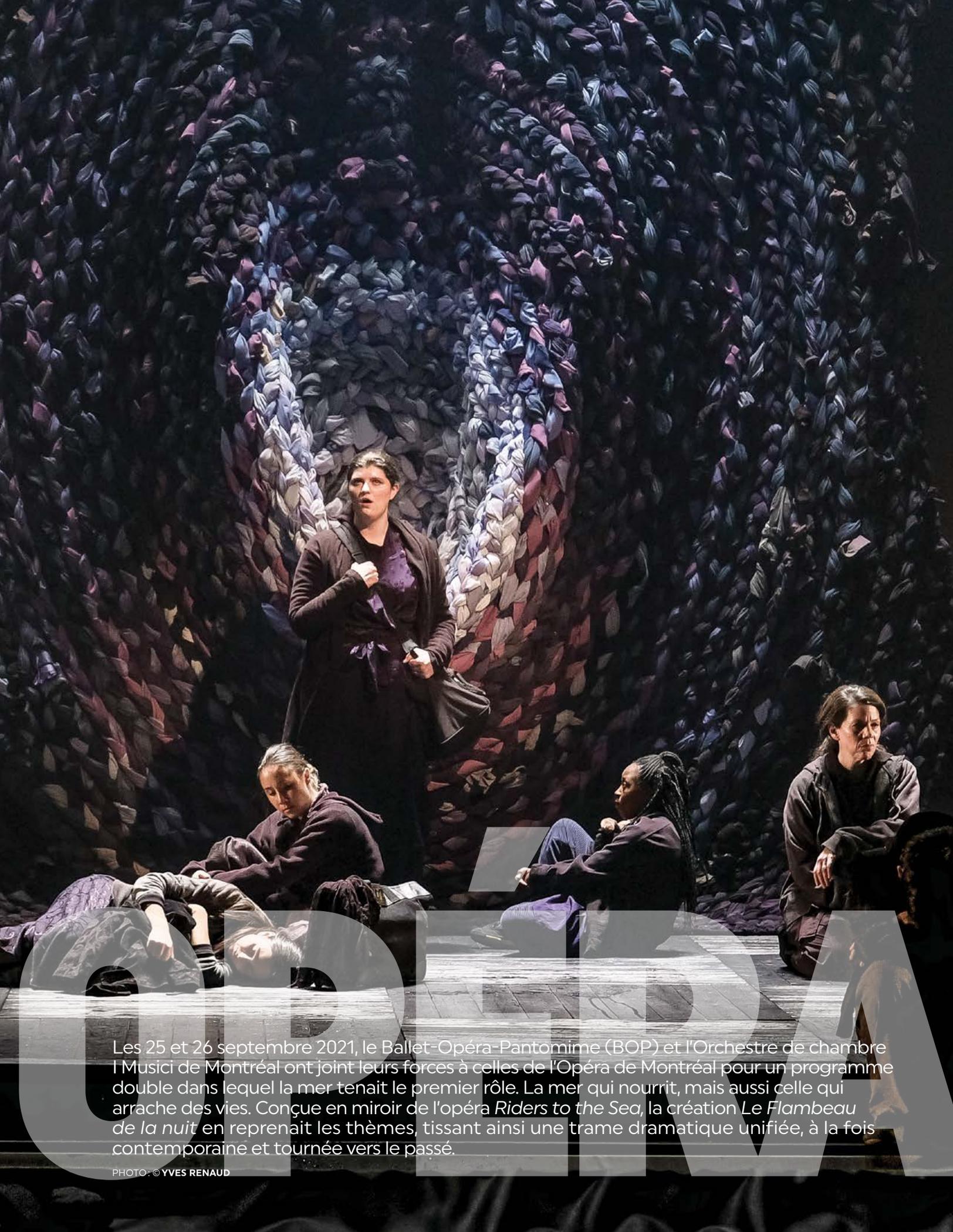
Renseignements relatifs aux contrats de services

CATÉGORIE	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services avec une personne physique	17	272 495 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	14	606 383 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	31	878 878 \$

Gestion et contrôle des effectifs (1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022)

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES*	NOMBRE D'EMPLOYÉS (MOYENNE)
Personnel d'encadrement	15 929	0	15 929	9
Personnel professionnel	33 206	40	33 246	18
Personnel infirmier				
Personnel enseignant				
Personnel du bureau technicien et assimilé	144 060	1 960	146 020	207
Agents de la paix	32 119	4 569	36 688	19
Ouvriers, personnel d'entretien et de service				
Étudiants et stagiaires				
TOTAL	225 314	6 569	231 883	253

* En 2021-2022 le niveau d'effectifs fixé par le Secrétariat du conseil du trésor était de 288 555 heures (158 ETC) et a donc été respecté, avec 231 883 heures (127 ETC).



Les 25 et 26 septembre 2021, le Ballet-Opéra-Pantomime (BOP) et l'Orchestre de chambre I Musici de Montréal ont joint leurs forces à celles de l'Opéra de Montréal pour un programme double dans lequel la mer tenait le premier rôle. La mer qui nourrit, mais aussi celle qui arrache des vies. Conçue en miroir de l'opéra *Riders to the Sea*, la création *Le Flambeau de la nuit* en reprenait les thèmes, tissant ainsi une trame dramatique unifiée, à la fois contemporain et tournée vers le passé.

PHOTO: © YVES RENAUD

Résultats financiers

DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Les postes des revenus et des charges pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été comparés à ceux du budget pour la même période. En ce qui a trait aux postes liés au bilan au 31 mars 2022, ils ont été comparés à ceux du bilan au 31 mars 2021.

Incidences financières de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Le 12 mars 2020, le gouvernement du Québec a annoncé l'interdiction de rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes et a déclaré le lendemain l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois, limitant les activités économiques permises aux services jugés essentiels. Cette consigne a été prolongée jusqu'à la réouverture progressive des salles le 26 mars 2021. Plusieurs mesures sanitaires ont été maintenues au courant de l'exercice et le 20 décembre 2021, le gouvernement a de nouveau annoncé la fermeture des salles de spectacle. Compte tenu que des mesures sanitaires empêchant ou restreignant les rassemblements extérieurs et intérieurs sont demeurées en vigueur pendant une partie du présent exercice financier, les activités de la Société ont été grandement réduites, ce qui a eu un impact notable sur les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie.

Malgré une levée progressive des mesures sanitaires annoncée par le gouvernement du Québec à partir du 7 février 2022, celle-ci n'a pas permis une reprise complète des activités artistiques et commerciales de la Société. Ainsi, la direction estime que les impacts économiques défavorables découlant de la pandémie ainsi que les incertitudes entourant son évolution sont susceptibles d'affecter de façon significative les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie futurs.

Excédent de l'exercice et excédent cumulé

Pour l'exercice financier de 12 mois clos le 31 mars 2022, la Société a enregistré un excédent de 1 455 002 \$ comparativement à un déficit budgété de 11 346 573 \$. L'excédent généré résulte notamment d'une subvention spéciale liée à la COVID-19, totalisant 12 368 600 \$ (2021: 13 200 000 \$), pour compenser l'absence de revenus résultant d'une baisse des activités due aux mesures sanitaires en vigueur durant une partie de l'année.

L'excédent cumulé de la Société est de 11 303 315 \$ au 31 mars 2022 comparativement à celui au 31 mars 2021 de 9 848 313 \$ en raison de l'excédent de 1 455 002 \$ de l'année 2021-22, soit une hausse de 15 %.

2021-22 EN UN COUP D'ŒIL	
Nombre de représentations	489
Subventions	27 370 966 \$
Revenus autonomes	10 361 986 \$
Excédent de l'exercice	1 455 002 \$
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	11 303 315 \$
Trésorerie	30 600 538 \$
Immobilisations corporelles	149 264 319 \$
Dettes à long terme	72 366 892 \$

Revenus

Revenus autonomes

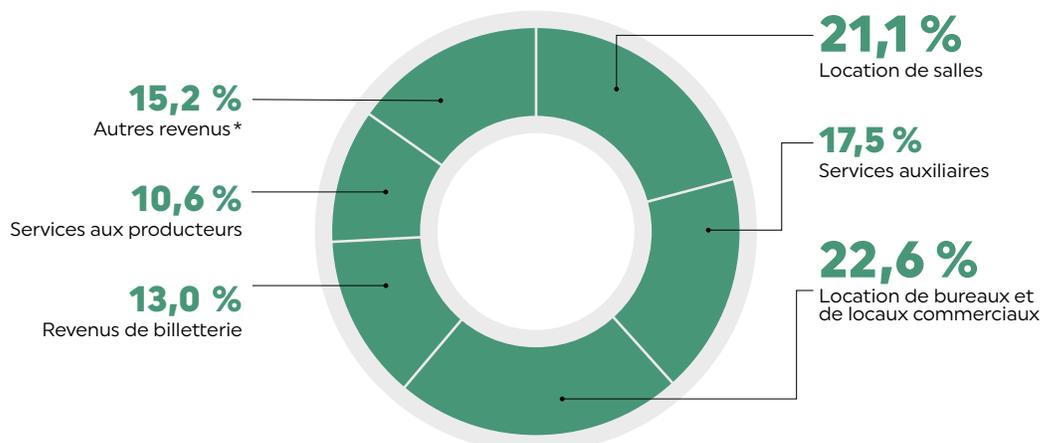
Les revenus autonomes de la Société sont supérieurs de 34 % ou 2,6 M\$ par rapport au budget. Cette hausse est attribuable à des hypothèses plus conservatrices lors de l'élaboration du budget telles que 311 représentations budgétées versus 489 en réalité, ainsi qu'une fermeture des salles anticipée jusqu'au 31 août 2021 avec des restrictions en termes de capacité entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre alors que les salles ont finalement rouvert progressivement à partir d'avril 2021. La ventilation des écarts des différents revenus autonomes s'explique ainsi :

- Les revenus de location de base et variable de nos salles sont supérieurs de 61 % ou 824 k\$ par rapport au budget en raison d'un nombre de locations plus élevé à la suite d'une réouverture des salles plus hâtive et ce, malgré une deuxième fermeture des salles au dernier trimestre de l'année.
- Les services auxiliaires sont supérieurs de 60 % ou 681 k\$. Cette augmentation s'explique par des revenus de stationnement plus élevés qu'anticipés de 588 k\$, ainsi que des revenus de vestiaires et de bars supérieurs de 93 k\$, en raison de la réouverture des salles plus tôt que prévue.
- Les revenus de billetterie sont plus élevés de 32 % ou 326 k\$ en raison de la tenue de plus d'événements que prévu qui ont générés des frais de services.
- Les revenus de location commerciale sont légèrement supérieurs à ceux budgétés avec un écart favorable de 9 % ou 191 k\$ attribuable aux loyers basés sur le chiffre d'affaires de nos restaurants et d'Archambault.
- Les services aux producteurs sont supérieurs de 38 % ou 305 k\$ en raison de la réouverture des salles plus hâtive que prévue au budget qui a permis une plus grande récupération de frais de carte de crédit sur la vente de billets.

Les autres revenus sont supérieurs de 21 % ou 276 k\$ aux prévisions budgétaires. Cet écart s'explique par 96 k\$ de revenus de publicité et de services scéniques qui n'étaient pas budgétés ainsi que 320 k\$ de plus en revenus financiers et ristourne de taxes à la consommation due à la reprise des activités. Il y a aussi 142 k\$ en vente d'énergie de plus que prévu au budget. Une contribution de 189 k\$ de la Fondation de la Place des Arts est incluse dans ce poste, qui prévoyait 500 k\$ initialement au budget, créant un écart défavorable de 311 k\$ face au budget.

Répartition des revenus autonomes

* Ristourne de taxes, vente d'énergie, commandites et publicité, revenus financiers et revenus divers.



Subventions

L'ensemble des subventions et virements de subventions totalisent 27 370 966 \$ cette année. La subvention de fonctionnement versée pendant l'exercice financier s'élève à 14 021 900\$. Elle se détaille comme suit : la subvention de fonctionnement régulière de 1 653 300 \$ ainsi qu'une subvention spéciale due à la COVID-19 de 12 368 600 \$ octroyée à la Société pour compenser la baisse importante de ses revenus au cours de l'exercice financier 2021-2022. Un total de 338 k\$ de subventions de projets principalement pour le volet Éducation & Collectivités tels que le projet Micro ouvert autochtone (110 k\$) et la poursuite de la collaboration avec le Lincoln Center Education (98 k\$) a été reconnu au cours de l'exercice.

Les subventions du gouvernement pour les frais financiers et les dépenses non capitalisables s'élèvent à 2 813 803 \$. De plus, la Société a poursuivi ses investissements capitalisables, notamment dans le cadre de la rénovation du corridor métro ainsi que pour divers travaux préliminaires de mise à niveau pour le MACM en vue de la réalisation de son projet de transformation dont le chantier débutera en juin 2022.

Charges

Les charges sont plus élevées que budgétées de 1,8 M\$ ou 5 %, en raison de la réouverture plus hâtive au printemps 2021 et un nombre de représentations supérieur au budget, combiné à une gestion rigoureuse et responsable des dépenses effectuées par la Société tout au long de l'exercice financier.

- L'augmentation du poste salaires et avantages sociaux de 20 % ou 1,6 M\$ par rapport au budget s'explique par l'embauche de postes reliés aux opérations due à la reprise plus hâtive des représentations, ainsi qu'un nombre plus important de postes contractuels que prévu pour combler des postes vacants suite à des départs (411K).
- Les coûts d'exploitation des salles sont supérieurs de 54 % ou 804 k\$ par rapport au budget. Cet écart s'explique par une hausse des coûts de cartes de crédit (317 k\$), de location de la maison symphonique (339 k\$) ainsi que de l'entretien des salles à cause du nombre supérieur de représentations que prévu initialement au budget.
- Le poste entretien et réparations des immeubles est supérieur de 2 % ou 97 k\$ par rapport au budget dans lequel la direction avait prévu des hausses dans les coûts d'entretien ménager régulier, ainsi que de maintenance et réparation des immeubles.
- Les coûts d'énergie sont en hausse de 8 % ou 152 k\$ à la suite d'une consommation d'énergie supérieure à celle budgétée principalement en gaz naturel dû au bris de la chaudière électrique en fin d'exercice ainsi qu'à une augmentation de prix au courant de l'année.

- Les charges des achats, entretien et réparation d'équipements sont supérieures de 5 % ou 55 k\$ par rapport au budget en raison de la continuité d'application du plan de maintenance préventive qui prévoit des entretiens de base et obligatoires sur des équipements qui ne faisaient pas l'objet de maintenance antérieurement.
- Les charges des services professionnels sont inférieures de 43 % ou 326 k\$ par rapport au budget à la suite d'une baisse de mandats accordés dans plusieurs services tels que les frais légaux et les frais d'expertise.
- Les charges de communication sont inférieures de 12 % ou 80 k\$ par rapport au budget en raison d'une baisse des activités publicitaires et promotionnelles.
- Les coûts d'assurances sont supérieurs de 45 % ou 182 k\$ par rapport au budget en raison d'une augmentation des couvertures de responsabilité civile et d'assurance incendie due à la vétusté des lieux et au resserrement du marché.

Service de la dette

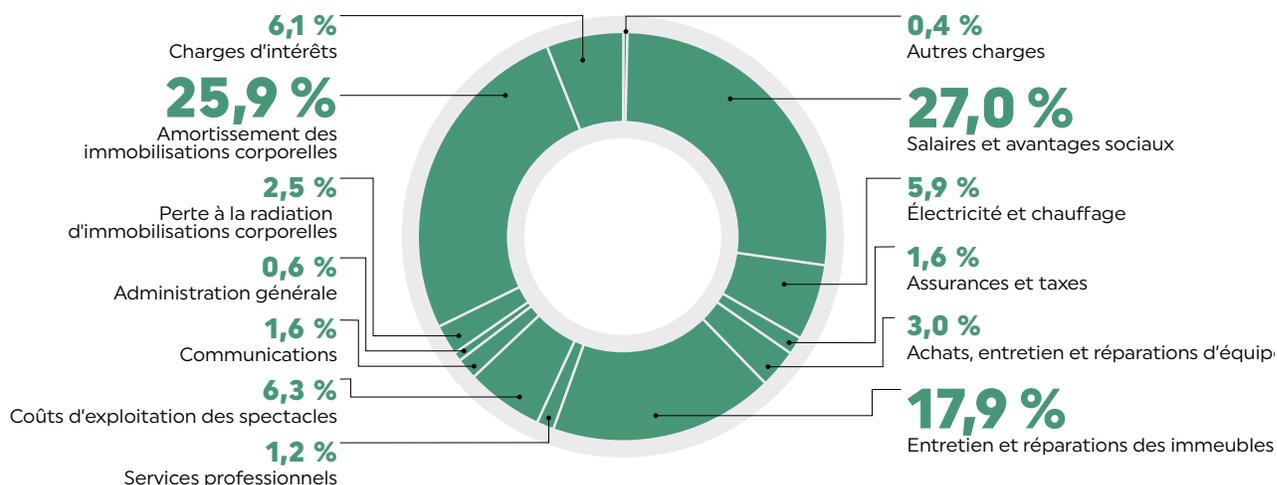
La dette à long terme de la Société au 31 mars 2022 s'élève à 72 366 892 \$ comparativement à 83 193 452 \$ à la fin de l'exercice précédent, soit une baisse de 13 % ou 10,8 M\$.

Cette dette à long terme est garantie par des subventions accordées par le gouvernement ainsi que par des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec. Une prolongation de la date d'échéance du régime d'emprunt jusqu'au 31 mars 2023 a été entérinée par le CA en raison des prochaines élections à l'automne 2022.

Maintien de l'actif

Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les immeubles en bon état de fonctionnement et a procédé à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours du présent exercice clos le 31 mars 2022, les investissements en immobilisations totalisent 12 164 895 \$ par rapport à 11 087 835 \$ pour l'exercice précédent.

Répartition des charges





Pour le dernier concert de sa saison, l'Orchestre Métropolitain (OM) a présenté *Couleurs d'ici : de Sibelius à Boudreau*. Au podium, Yannick Nézet-Séguin célébrait la nordicité finlandaise et canadienne de Sibelius et Boudreau, aux côtés de la soliste Yukari Cousineau, violon solo de l'OM. Ce concert, également offert en webdiffusion, a par ailleurs remporté une Mention d'excellence des Prix Opus du Conseil québécois de la musique.

PHOTO: © FRANÇOIS GOUPIL

MUSIQUE

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

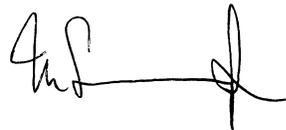
La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et de gestion de risques dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et de gestion de risques pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



MARIE-JOSÉE DESROCHERS
Présidente-directrice générale



MAT SZEWCZYK, CPA AUDITEUR
Directeur, Finances et administration

Montréal, le 20 juin 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale



Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



ROCH GUÉRIN, CPA AUDITEUR
Directeur principal d'audit

Montréal, le 20 juin 2022

État des résultats et de l'excédent cumulé

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	15 411 650 \$	27 370 966 \$	29 486 940 \$
Location de salles	1 358 585	2 182 850	571 855
Services auxiliaires	1 136 391	1 817 877	640 144
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 151 900	2 342 955	2 043 496
Revenus de billetterie	1 022 994	1 348 909	142 603
Services aux producteurs	792 795	1 097 764	8 176
Autres revenus (note 4)	1 295 754	1 571 631	1 053 437
	23 170 069	37 732 952	33 946 651
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	8 183 382	9 811 066	8 192 576
Entretien et réparations des immeubles	6 388 738	6 485 983	5 838 178
Électricité et chauffage	1 986 446	2 138 865	1 724 966
Achats, entretien et réparations d'équipements	1 014 160	1 069 172	684 283
Services professionnels	754 113	427 738	449 087
Communications	656 000	576 010	595 483
Coûts d'exploitation des spectacles	1 495 354	2 299 044	1 100 081
Administration générale	243 448	230 408	100 549
Assurances et taxes	404 149	586 313	417 371
Charges d'intérêts	2 408 875	2 193 632	2 517 938
Amortissement des immobilisations corporelles	10 856 143	9 398 326	10 562 328
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	-	917 563	-
Autres charges	125 834	143 830	112 086
	34 516 642	36 277 950	32 294 926
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(11 346 573)	1 455 002	1 651 725
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 848 313	9 848 313	8 196 588
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(1 498 260) \$	11 303 315 \$	9 848 313 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2022

	2022	2021
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	30 600 538 \$	20 636 429 \$
Créances (note 5)	1 245 266	1 187 990
Subventions à recevoir	113 029 938	113 281 920
Stocks destinés à la revente	80 702	65 208
	144 956 444	135 171 547
PASSIFS		
Ventes de billets et revenus perçus d'avance (note 6)	16 655 081	8 558 873
Charges à payer et frais courus (note 7)	8 888 939	8 652 809
Intérêts courus à payer	264 649	313 357
Emprunts (note 8)	44 292 534	33 335 950
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 9)	141 001 319	139 038 164
Dette à long terme (note 10)	72 366 892	83 193 452
	283 469 414	273 092 605
DETTE NETTE	(138 512 970)	(137 921 058)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	149 264 319	147 415 313
Charges payées d'avance	551 966	354 058
	149 816 285	147 769 371
EXCÉDENT CUMULÉ	11 303 315 \$	9 848 313 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 13)

DROITS CONTRACTUELS (note 14)

ÉVENTUALITÉS (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



LOUISE ST-PIERRE
Présidente du conseil d'administration



DANIELLE LARAMÉE
Présidente du comité de vérification et gestion de risques

État de la variation de la dette nette

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(11 346 573) \$	1 455 002 \$	1 651 725 \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(12 164 895)	(11 087 835)
Amortissement des immobilisations corporelles	10 856 143	9 398 326	10 562 328
Radiations d'immobilisations corporelles		917 563	-
	10 856 143	(1 849 006)	(525 507)
Acquisition des charges payées d'avance		(971 590)	(734 856)
Utilisation des charges payées d'avance		773 682	914 426
Utilisation des coûts reportés des productions		-	47 570
	-	(197 908)	227 140
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	(490 430)	(591 912)	1 353 358
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(137 921 058)	(137 921 058)	(139 274 416)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(138 411 488) \$	(138 512 970) \$	(137 921 058) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 455 002 \$	1 651 725 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 398 326	10 562 328
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(10 420 263)	(10 941 873)
Subvention du gouvernement du Québec - Dépenses non capitalisables	(646 949)	(653 980)
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	917 563	-
	703 679	618 200
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	(57 276)	507 795
Subventions à recevoir	(25 646)	115 024
Stocks destinés à la revente	(15 494)	16 860
Dépôts - Locations et ventes de billets	8 096 208	(2 370 812)
Charges à payer et frais courus	629 900	(3 779 217)
Subventions reportées du gouvernement du Québec	231 140	-
Charges payées d'avance	(197 908)	179 570
Coûts reportés des productions	-	47 570
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	9 364 603	(4 665 010)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(12 558 665)	(9 108 532)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	2 201 587	4 367 200
Variation nette des emprunts	10 956 584	8 536 692
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	13 158 171	12 903 892
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	9 964 109	(869 650)
Trésorerie au début de l'exercice	20 636 429	21 506 079
Trésorerie à la fin de l'exercice	30 600 538 \$	20 636 429 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	104 871 \$	252 490 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	145 353 \$	170 000 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2022

01 CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités avec les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. L'excédent, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Incidences financières de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Le 12 mars 2020, le gouvernement du Québec a annoncé l'interdiction de rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes et a déclaré le lendemain l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois, limitant les activités économiques permises aux services jugés essentiels. Cette consigne a été prolongée jusqu'à la réouverture progressive des salles le 26 mars 2021. Plusieurs mesures sanitaires ont été maintenues au courant de l'exercice et le 20 décembre 2021, le gouvernement a de nouveau annoncé des mesures sanitaires telle que la fermeture des salles de spectacle. Compte tenu que des mesures sanitaires empêchant ou restreignant les rassemblements extérieurs et intérieurs sont demeurées en vigueur pendant une partie du présent exercice financier, les activités de la Société ont été grandement réduites, ce qui a eu un impact notable sur les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie.

Malgré une levée progressive des mesures sanitaires annoncée par le gouvernement du Québec à partir du 7 février 2022, celle-ci n'a pas permis une reprise complète des activités artistiques et commerciales de la Société. Ainsi, la direction estime que les impacts économiques défavorables découlant de la pandémie ainsi que les incertitudes entourant son évolution sont susceptibles d'affecter de façon significative les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie futurs.

Fondation de la Place des Arts

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. La Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle et qui favorisent entre autres la sensibilisation des publics aux arts de la scène, le développement de nouveaux publics, l'éducation et l'accessibilité aux arts de la scène.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Fondation a soutenu les initiatives de la Société pour favoriser l'accessibilité aux arts de la scène, notamment pour les familles et les jeunes publics et de plus, a contribué à l'avancement des activités éducatives et communautaires de la Société.

Puisque la Fondation n'est pas contrôlée par la Société, les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le pourcentage d'achèvement des travaux en cours liés aux immobilisations corporelles et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises ont un impact négligeable à la fin de l'exercice.

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les ventes de billets perçues d'avance, les créditeurs et frais courus, les salaires, les congés de maladie et les vacances à payer, les intérêts courus à payer, les emprunts et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subventions

Les subventions définies comme des paiements de transferts sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, lorsque les subventions sont autorisées et que la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Ventes, services et autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes bancaires, et le cas échéant, du découvert bancaire.

Stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

PASSIFS

Congés de maladie et de vacances à payer

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés de maladie accumulés et les vacances accumulées seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de la Société sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre et les frais directs encourus durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations aux bâtisses	10 à 40 ans
Équipement et accessoires de scène	10 à 25 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Les immobilisations corporelles en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

03 SUBVENTIONS

	2022	2021
Subventions du gouvernement du Québec		
- Fonctionnement	14 021 900 \$	15 120 900 \$
- Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (note 9)	10 420 263	10 941 873
- Frais financiers et dépenses non capitalisables	2 813 803	3 155 812
Autres subventions	115 000	268 355
	27 370 966 \$	29 486 940 \$

Au cours de l'exercice, une subvention de 12 368 600 \$ (2021 : 13 200 000 \$) a été octroyée à la Société pour compenser la baisse importante de ses revenus résultant d'une baisse significative des activités. Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, le montant de revenus provenant des subventions pour les projets spéciaux s'élève à 338 281 \$ (2021 : 563 799\$).

04 AUTRES REVENUS

	2022	2021
Ristourne de taxes	470 819 \$	228 624 \$
Vente d'énergie	528 880	457 554
Commandites et publicité	72 708	29 942
Revenus financiers	148 337	147 492
Revenus divers	350 887	189 825
	1 571 631 \$	1 053 437 \$

05 CRÉANCES

	2022	2021
Débiteurs	1 169 064 \$	1 032 722 \$
Taxes à la consommation à recevoir	76 202	155 268
	1 245 266 \$	1 187 990 \$

06 VENTES DE BILLETS ET REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2022	2021
Ventes de billets perçus d'avance	13 699 714 \$	6 569 136 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	2 166 891	1 401 593
Revenus perçus d'avance - Améliorations	592 385	476 132
Dépôts de location et autres	196 091	112 012
	16 655 081 \$	8 558 873 \$

07 CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2022	2021
Créditeurs et frais courus	7 001 387 \$	7 070 259 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	561 791	391 971
Charges sociales à payer	135 698	144 469
Congés de maladie à payer	282 048	258 901
Congés de vacances à payer	908 015	787 209
	8 888 939 \$	8 652 809 \$

08 EMPRUNTS

En vertu d'un décret daté du 27 octobre 2021 (2021 : 28 octobre 2020), la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'en mars 2023 (2021 : octobre 2021), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme et ce, pour un montant n'excédant pas 128 701 931 \$ (2021 : 80 328 112 \$). De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ dont le solde est inutilisé au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021.

Au 31 mars 2022, la Société a des emprunts à court terme de 44 292 534 \$ (2021 : 33 335 950 \$) auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec au taux des acceptations bancaires à un mois diminué de 0,10 % soit de 0,86 % le 31 mars 2022 (2021 : 0,33%), échéant le 31 octobre 2022, pour procéder à des travaux et achats d'équipements pour maintenir en bon état ses actifs.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts précité auprès du Fonds de financement, la ministre de la Culture et des Communications élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

09 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	139 038 164 \$	139 392 060 \$
Subventions octroyées au cours de l'exercice	12 383 418	10 587 977
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(10 420 263)	(10 941 873)
Solde à la fin de l'exercice	141 001 319 \$	139 038 164 \$

10 DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné :

	2022	2021
2,88 % remboursable par versements annuels en capital de 193 066 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2031	1 921 587 \$	- \$
1,33 % remboursable par versements annuels en capital de 438 782 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2030	3 931 834	4 367 200
2,31 % remboursable par versements annuels en capital de 1 575 691 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	10 987 823	12 551 927
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 1 279 224 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	8 914 327	10 181 758
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 787 962 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	4 704 398	5 484 881
2,78 % remboursable par versements annuels en capital de 1 345 697 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	8 039 092	9 373 525
2,45 % remboursable par versements annuels en capital de 613 991 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	3 056 899	3 665 821
1,13 % remboursable par versements annuels en capital de 56 123 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2026	280 098	-
2,08 % remboursable par versements annuels en capital de 3 081 087 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2026	15 348 990	18 405 833
2,25 % remboursable par versements annuels en capital de 989 079 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2025	3 944 611	4 927 251
1,89 % remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ jusqu'au 19 mars 2024	1 962 116	2 941 048
1,85 % remboursable par versements annuels en capital de 70 168 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2024	140 108	210 053
2,96 % remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	2 580 647	3 868 326
2,69 % remboursable par versements annuels en capital de 15 065 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2023	15 035	30 041
3,13 % remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	6 539 327	7 185 788
	72 366 892 \$	83 193 452 \$

10 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2023	19 267 143 \$
2024	12 706 258
2025	10 360 703
2026	10 360 703
2027	9 371 624
2028 et les suivants	10 563 948
	72 630 379 \$

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts sur billets contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par la ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables en accord avec les modalités des emprunts sur billets. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 13 126 715 \$ (2021 : 14 062 654 \$) ne sont pas présentés à l'état de flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTISSÉS	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSÉS	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	31 MARS 2022 TOTAL	31 MARS 2021 TOTAL
Coût des immobilisations										
Solde d'ouverture	7 722 948 \$	144 993 784 \$	192 372 128 \$	10 660 187 \$	415 172 \$	1 380 366 \$	1 478 869 \$	3 926 034 \$	362 949 488 \$	353 018 663 \$
Acquisitions	-	500 390	10 944 451	247 934	34 078	272 568	101 877	63 597	12 164 895	11 087 835
Radiations	-	(797 458)	(2 114 211)	(4 799)	(2 400)	(29 594)	(254 550)	(34 651)	(3 237 663)	(1 157 010)
Solde de clôture	7 722 948	144 696 716	201 202 368	10 903 322	446 850	1 623 340	1 326 196	3 954 980	371 876 720	362 949 488
Amortissement cumulé										
Solde d'ouverture	-	74 775 008	132 262 039	3 788 398	200 221	752 969	900 805	2 854 735	215 534 175	206 128 857
Amortissement de l'exercice	-	3 014 923	4 939 400	661 357	40 492	99 173	215 796	427 185	9 398 326	10 562 328
Incidences des radiations	-	(797 458)	(1 205 573)		(2 400)	(29 594)	(250 424)	(34 651)	(2 320 100)	(1 157 010)
Solde de clôture	-	76 992 473	135 995 866	4 449 755	238 313	822 548	866 177	3 247 269	222 612 401	215 534 175
Valeur comptable nette - 31 mars 2022	7 722 948 \$	67 704 243 \$	65 206 502 \$	6 453 567 \$	208 537 \$	800 792 \$	460 019 \$	707 711 \$	149 264 319 \$	
Valeur comptable nette - 31 mars 2021	7 722 948 \$	70 218 776 \$	60 110 089 \$	6 871 789 \$	214 951 \$	627 397 \$	578 064 \$	1 071 299 \$	147 415 313 \$	

Parmi les acquisitions, un montant de 3 296 875 \$ (2021 : 3 690 645 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 15 183 692 \$ (2021 : 14 507 041 \$), constituées de 14 794 539 \$ (2021 : 14 339 980 \$) en améliorations et réparations aux bâtisses, 625 \$ (2021 : 0 \$) en équipement et accessoires de scène, 292 100 \$ (2021 : 37 846 \$) en autres équipements, ainsi que 96 428 \$ (2021 : 129 215 \$) en logiciels informatiques.

12 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la Société a estimé un montant de compensation à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : 6,00 %).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élèvent à 461 635 \$ (2021 : 519 890 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevée à 8 782 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 (2021 : 901 \$).

13 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates en 2023 pour des biens et services d'entretien de sécurité et d'informatique pour un montant total de 147 813 \$ (2021 : 96 540 \$).

14 DROITS CONTRACTUELS

La Société dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2035 pour des services de location de bureaux, locaux commerciaux et espaces de stationnement à venir. La Société a contracté, entre autres, une entente de service sans échéance avec le Musée d'art contemporain de Montréal. Les droits minimums exigibles de la Société pour les exercices 2023 à 2025 incluent respectivement un montant de 1 121 899 \$, 1 172 384 \$ et 99 484 \$ reliés à cette entente.

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2023	2 786 794 \$
2024	2 798 948
2025	1 328 436
2026	840 814
2027	751 782
2028 et les suivants	4 279 855
	12 786 629 \$

Au 31 mars 2021, les droits minimums exigibles de la Société totalisaient 11 823 006 \$.

15 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des débiteurs et des subventions à recevoir. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associées aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est la suivante :

	2022	2021
Trésorerie	30 600 538 \$	20 636 429 \$
Débiteurs	1 169 064	1 032 722
Subventions à recevoir	113 029 938	113 281 920
	144 799 540 \$	134 951 071 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque la direction évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La Société ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la direction croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ses débiteurs est minime. La Société établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques de ses clients. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La plupart des débiteurs sont âgés de moins de 90 jours et un montant de 387 885 \$ (2021 : 230 488 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces débiteurs seront recouverts. Au 31 mars 2022, une provision de 110 397 \$ (2021 : 104 479 \$) pour mauvaises créances a été comptabilisée.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir du gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit.

15 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions liées aux immobilisations. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2022. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

Au 31 mars 2022

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	13 699 714 \$	- \$	- \$	13 699 714 \$
Créditeurs et frais courus	7 001 387	-	-	7 001 387
Salaires, congés et avantages sociaux à payer	1 751 854	-	-	1 751 854
Intérêts courus à payer	264 649	-	-	264 649
Emprunts	44 292 534	-	-	44 292 534
Dettes à long terme	20 976 910	46 051 606	10 950 336	77 978 852
	87 987 048 \$	46 051 606 \$	10 950 336 \$	144 988 990 \$

Au 31 mars 2021

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	6 569 136 \$	- \$	- \$	6 569 136 \$
Créditeurs et frais courus	7 070 259	-	-	7 070 259
Salaires, congés et avantages sociaux à payer	1 438 081	-	-	1 438 081
Intérêts courus à payer	313 357	-	-	313 357
Emprunts	33 335 950	-	-	33 335 950
Dettes à long terme	15 111 742	56 042 203	19 430 698	90 584 643
	63 838 525 \$	56 042 203 \$	19 430 698 \$	139 311 426 \$

15 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus financiers que la Société tire de sa trésorerie. Les revenus financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022 sont de 148 337 \$ (147 492 \$ en 2021). Si les taux d'intérêt pour les exercices clos le 31 mars 2022 et 31 mars 2021 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables demeurées constantes, les revenus financiers pour les mêmes périodes n'auraient pas varié de façon significative.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt puisque la Société n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance. De plus, les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux fixes et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, ce qui expose la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

16 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente directrice-générale de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

17 ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

18 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2021 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Pour lancer leur saison, Les Grands Ballets ont offert un programme triple des plus originaux. La soirée s'ouvrait sur *ÉCHO*, une création d'Édouard Lock qui marquait le retour tant attendu du chorégraphe québécois aux Grands Ballets. Le programme comprenait aussi *Règle 26 ½* du montréalais Gaby Baars et le ballet *Les Quatre Saisons* de Mauro Bigonzetti, sur la musique du grand Vivaldi.

PHOTO: © SASHA ONYSHCHENKO



ANNEXES

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants

PRÉAMBULE

La Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») a pour mission d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Considérant que les membres du conseil d'administration et les dirigeants et de la Société doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés en vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces documents établissent des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs et aux dirigeants de la Société;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application du présent code;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou réglementaires précitées;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

CHAPITRE I DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent:

« **Administrateur** »: désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement;

« **Code** »: désigne le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société de la Place des Arts de Montréal;

« **Comité d'éthique** »: désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;

« **Conflit d'intérêts** »: désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice d'une fonction et à la poursuite des buts de la Société ou à l'occasion de laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition. Le fait d'être un membre actif ou un administrateur de la Fondation de la Place des Arts ne constitue pas en soi un conflit d'intérêts en vertu du présent Code;

« **Conseil** »: désigne le conseil d'administration de la Société;

« **Dirigeant** »: désigne le président-directeur général de la Société, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil, notamment le secrétaire général;

« **Entreprise** »: signifie l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services;

« **Information confidentielle** »: signifie toute donnée, information ou renseignement (y compris tout renseignement

personnel) ayant trait aux activités de la Société, à ses partenaires ou ses clients, de nature stratégique, financière, commerciale ou personnelle qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un employé, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque, de compromettre la réalisation d'une opération ou d'un projet auquel la Société ou un de ses partenaires participe;

« **Loi** »: désigne la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

« **Personne liée** »: désigne toute personne liée à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption;

Aux fins du présent Code, lui sont également liés, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur ou le Dirigeant détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une Personne liées ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement ainsi que toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;

« **Premier Dirigeant** »: désigne le président-directeur général et exclut les autres Dirigeants;

« **Règlement** »: désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;

« **Règlement de régie interne** »: désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;

« **Secrétaire général** »: désigne le secrétaire général de la Société qui agit à titre de secrétaire du Conseil;

« **Secrétaire responsable des emplois supérieurs** »: désigne le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

CHAPITRE II

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2. Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de sa mission, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
3. Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société.
4. Le présent Code est établi conformément à la Loi, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.

CHAPITRE III

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

5. L'Administrateur ou le Dirigeant, dans le cadre de son mandat, est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs de la Société prévus à sa loi constitutive et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

6. Le Dirigeant et l'Administrateur sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues dans la Loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

Dans l'éventualité où le Dirigeant est membre d'un ordre professionnel, ce dernier est tenu de respecter les règles de déontologie et les normes d'exercice propres à sa profession. En cas de divergence entre une disposition du présent Code et une règle prévue au Code de déontologie ou aux normes d'exercice de sa profession, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent. Le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

7. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit parfaire ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
8. L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.
9. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.

10. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.
11. L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
12. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donateur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués selon le cas aux Administrateurs et aux Dirigeants sont des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage indu ou une rétribution.

13. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.
14. L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit la communiquer qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des Informations confidentielles auxquelles il a accès.
15. L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.
16. L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres Entreprises peut parfois se trouver en situation de Conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne le prévoit pas, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans une autre Entreprise risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.
17. Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.
18. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'Information confidentielle.

- 19.** Après avoir cessé d'exercer son emploi ou ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information confidentielle.

- 20.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 21.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
- 22.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le Secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
- 23.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit renoncer à ses fonctions au sein de la Société.

CHAPITRE IV

DEVOIRS ET OBLIGATIONS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

SECTION I – PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

- 24.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation pouvant mettre en cause sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence conférée par le pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par tout engagement qui l'empêche de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

- 25.** Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation ne peut avoir lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 26, 27, 29 et 32 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 26, 27, 29 et 32.

SECTION II – DÉNONCIATION ET ABSTENTION

- 26.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui est partie à un contrat avec la Société; ou qui a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise ayant conclu un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise, doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

- 27.** La divulgation requise à l'article 26 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion:
- a) au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude;
 - b) suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un;
 - c) suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu; ou
 - d) suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.
- 28.** Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 immédiatement après:
- a) avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion;
 - b) avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée; ou
 - c) être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

- 29.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.
- 30.** Les articles 26 à 29 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant.
- 31.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.
- 32.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours de sa nomination et avant le 30 avril de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes:
- a) le nom de toute Entreprise publique dont les titres sont cotés en bourse ou sur un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 1% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
 - b) le nom de toute Entreprise privée dont les titres ne sont pas transigés sur une bourse ou un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 10% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
 - c) le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif; et
 - d) le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur financier;
 - e) à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association ou organisme y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou détient une influence significative.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de manière confidentielle.

33. Le vote d'un Administrateur exercé en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 32, ne peut être déterminant.

34. Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 26 à 32 au Secrétaire général qui les transmet au Comité d'éthique si cela s'avère requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

De plus, le Secrétaire général avise le président du Conseil et le Comité d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 26 à 32 dès qu'il en a connaissance.

35. L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance de l'identité des sociétés ou Entreprises à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un de ses comités concernant leurs activités.

36. Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou d'une Entreprise déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 35, le Secrétaire général applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'Annexe 1 du présent Code.

37. L'Administrateur qui est membre du comité de vérification et des finances du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable en lien avec les travaux du comité.

SECTION III - DISPENSES

38. Le présent Code ne s'applique pas:

- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
- c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
- d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société;
- e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs; ou
- f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

CHAPITRE V

APPLICATION DU CODE

39. Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Chaque Administrateur et Dirigeant s'engage à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait lui être fournie quant à son application. Il doit de plus signer annuellement une déclaration relative à son adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité d'éthique.

40. Dans les trente (30) jours de sa nomination au poste d'Administrateur ou de Dirigeant, celui-ci doit compléter et remettre au président du Conseil et au Secrétaire général l'attestation contenue à l'Annexe 2.

41. Le Secrétaire responsable des emplois supérieurs est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des Administrateurs.

42. Aux fins de l'application de ce Code, le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société.

43. Le Comité d'éthique peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2, et que les dispositions de la Loi et du Règlement sont respectées.

Le Secrétaire général appuie le Comité d'éthique dans cette fonction.

44. Le Comité d'éthique peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter la teneur de son avis aux termes contenus dans la demande.

45. Le Comité d'éthique doit:

- a) réviser régulièrement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
- b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code;
- c) assurer la formation des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code;
- d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique;
- e) traiter toute demande liée à l'interprétation ou au contenu du présent Code;
- f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

46. Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

47. Le Comité d'éthique et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs qui lui font état, de bonne foi, de tout manquement ou violation au présent Code. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la Loi ou le tribunal l'exige.

48. Le Secrétaire général assiste le Comité d'éthique et le président du Conseil dans leurs travaux relatifs à l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

49. L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité d'éthique.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante:

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
- b) la description de la violation;
- c) la date ou la période de survenance de la violation;
- d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

- 50.** Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
- 51.** Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.
- 52.** Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité d'éthique est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.
- 53.** Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité d'éthique, aux conditions suivantes:
- a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
 - b) l'avis a été déposé auprès du Conseil;
 - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète;
 - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

CHAPITRE VI

PROCESSUS DISCIPLINAIRE

- 54.** S'il en vient à la conclusion qu'il y a eu contravention à la Loi, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes:
- a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement;
 - b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.
- Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire responsable des emplois supérieurs visé à l'article 41, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur pour une période d'au plus trente (30) jours.
- 55.** L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.
- L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept (7) jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité d'éthique. Il peut également demander d'être entendu par le Comité d'éthique à ce sujet.
- 56.** Dans le cas d'une contravention à l'article 25, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.
- 57.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.
- 58.** Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 34, ne peut être déterminant.

CHAPITRE VII

ENTRÉE EN VIGUEUR

- 59.** Le présent Code est entré en vigueur le par résolution 2018-09 de la réunion du conseil d'administration du 23 avril 2018. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002, le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012.

ANNEXE 1

PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATIONS RELATIVE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire général de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société »):

- 1.** Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou de l'un de ses comités comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire général:
 - a) doit en informer le président du Conseil dès qu'il en a la connaissance;
 - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné;
 - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier;
 - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts;
 - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
- 2.** En tout temps, ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire général qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
- 3.** Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un Administrateur, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire général en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
- 4.** Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un Administrateur peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil avant toute délibération sur le sujet pouvant être susceptible de constituer un Conflit d'intérêts.
- 5.** La présente procédure s'applique également en effectuant les adaptations nécessaires au Premier Dirigeant et à tout Dirigeant participant aux délibérations du Conseil.

ANNEXE 2

DÉCLARATION D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

Suivi des actions / Plan d'action de développement durable

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTION 5 Réévaluer les mesures mises en place pour les employés en matière de déplacements dans le cadre de la reprise		
Indicateurs 1. Portrait de situation des besoins des employés en matière de mobilité durable 2. Portrait de situation des besoins des employés en matière de mobilité durable	Cibles 1. Évaluer les tendances et besoins en matière de déplacements pour le retour au travail 2. Identifier des initiatives pour inciter au transport collectif et actif	Résultats 1. NON ATTEINTE – Débuté 2. NON ATTEINTE – Débuté
Information supplémentaire : 1. Un sondage a été réalisé auprès des employés pour évaluer les tendances en matière de déplacements. 2. En attente d'une offre de la STM liée au télétravail.		

ACTION 6 Écoresponsabiliser la politique d'approvisionnement		
Indicateur • Réalisation du diagnostic	Cible • Réaliser le diagnostic de nos achats	Résultat • ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : • Diagnostic de nos achats finalisé - plus de 90 % sont des achats effectués auprès de fournisseurs situés au Québec.		

ACTION 8 Appliquer une gestion énergétique responsable et raisonnée		
Indicateurs 1. Cible budgétaire (\$) 2. Réalisation des rapports 3. Consommation de gaz naturel et mazout	Cibles 1. Rencontrer les cibles budgétaires réduites grâce à la mise en œuvre du programme d'efficacité énergétique et évaluer son efficacité 2. Générer des rapports conséquents et cohérents afin d'établir un outil permettant une prise de décision 3. Optimiser l'utilisation de la centrale thermique	Résultats 1. NON ATTEINTE – Débuté 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 3. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : 1. Les cibles budgétaires n'ont pas pu être atteintes en raison d'une panne de la chaudière électrique. 2. Création de rapports générés et présentés mensuellement par le comité Énergie. 3. Les travaux sur la chaudière électrique ont débuté en avril 2022 et devraient être complétés en juillet 2022.		

ACTION 9 Bonifier la procédure de gestion de projets d'une réflexion sur la valorisation des matériaux intrants et extrants		
Indicateurs 1. Réalisation de l'inventaire 2. Rapport d'analyse	Cibles 1. Faire un inventaire des principaux matériaux consommés à la Place des Arts et identifier les bonnes pratiques et alternatives pour optimiser leur utilisation 2. Amorcer l'analyse et la réflexion sur la gestion responsable des matériaux en vue de réviser la procédure de gestion de projets	Résultats 1. NON ATTEINTE – Débuté 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : 1. Inventaire débuté pour un des projets majeurs mais non terminé car le projet a été reporté. 2. Révision de la procédure de gestion de projets et ajout d'une partie sur la gestion responsable des matériaux.		

ACTION 10 Repenser la consommation de papier et consommables par l'implantation du virage numérique		
Indicateurs 1. Réalisation de l'action 2. Portrait de situation	Cibles 1. Implantation d'horaires informatisés en ligne pour l'accueil et les bars 2. Réflexion sur le besoin en papier et les processus	Résultats 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire: 1. Implantation du logiciel et formation terminées pour l'accueil et les bars. 2. Informatisation de divers processus et identification de ceux nécessitant encore l'utilisation du papier.		

Objectif 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

ACTION 3 Renforcer la portée numérique de la Culture		
Indicateurs 1. Taux de croissance 2. Réalisation du tableau de bord	Cibles 1. Poursuivre la croissance de la portée numérique selon les différentes plateformes 2. Élaborer un tableau de bord stratégique pour suivre l'ensemble des initiatives	Résultats 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. NON ATTEINTE – Non débuté
Information supplémentaire: 1. Réalisation en continu. 2. Rapports trimestriels générés pour suivre l'ensemble des initiatives.		

ACTION 4 Mise à niveau des capacités numériques		
Indicateur • Réalisation de l'action	Cible • Améliorer l'infrastructure existante pour avoir une ligne dédiée à la webdiffusion	Résultat • ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire: • Une ligne dédiée à la webdiffusion a été installée.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Développer une économie prospère d'une façon durable: verte et responsable

Objectif 2.2

Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services

ACTION 7 Mieux comprendre et développer nos connaissances de l'écosystème dans la production de spectacles et d'événements écoresponsables		
Indicateurs <ol style="list-style-type: none"> Réalisation d'un rapport Dépôt du dossier Réalisation de l'étude 	Cibles <ol style="list-style-type: none"> Identifier les meilleures pratiques en place par les producteurs et compagnies artistiques Renouveler la certification scène écoresponsable (dossier de candidature) Faire une étude de remplacement des bouteilles d'eau avec la proposition de solutions alternatives 	Résultats <ol style="list-style-type: none"> ATTEINTE – Avant ou à la date prévue NON ATTEINTE – Débuté NON ATTEINTE – Débuté
Information supplémentaire : <ol style="list-style-type: none"> Création d'un recueil des meilleures pratiques écoresponsables dans la gestion et les opérations scéniques. Le renouvellement de la certification a été repoussé d'un an. Étude réalisée - identification de solutions alternatives en cours. 		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

ACTION 1 Proposer une programmation Éducation et Collectivités		
Indicateurs <ol style="list-style-type: none"> Révision du plan Réalisation du projet pilote Réalisation du Festival L'Art en soi 	Cibles <ol style="list-style-type: none"> Réviser le plan triennal de développement du programme éducatif Réaliser le projet pilote jeunesse en art adapté Réaliser le Festival L'Art en soi 	Résultats <ol style="list-style-type: none"> ATTEINTE – Avant ou à la date prévue NON ATTEINTE – Débuté ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : <ol style="list-style-type: none"> La révision du plan triennal a eu lieu au printemps/été 2021. Le projet pilote jeunesse en art adapté n'a pas pu avoir lieu à cause de la pandémie. Réalisation du Festival L'Art en soi (septembre 2021). 		

ACTION 2 Développer nos valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)		
Indicateurs <ol style="list-style-type: none"> Réalisation de l'état des lieux Dépôt du plan EDI 	Cibles <ol style="list-style-type: none"> Faire un état des lieux de la diversité Produire et déposer un plan EDI incluant la vision et des orientations stratégiques selon les axes de la programmation, du public et des employés 	Résultats <ol style="list-style-type: none"> NON ATTEINTE – Débuté ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
Information supplémentaire : <ol style="list-style-type: none"> Réflexion et établissement du processus en cours. Plan d'action établi (ref. plan EDI). 		



C'est à nulle autre qu'Isabelle Boulay que l'on a confié la toute dernière *Carte blanche colorée* par de la série 2021! Interprète fabuleuse, d'une profonde sensibilité et d'une grande authenticité, elle nous a fait le bonheur de se prêter au jeu dans l'intimité de la Cinquième Salle et de dévoiler peu à peu ses couleurs au fil d'une soirée mémorable et inédite!

PHOTO: © FRÉDÉRIC FADDOUL

Calendrier des activités

SAISON 2021-2022

DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

AVRIL 2021

Salle Wilfrid-Pelletier

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Événement privé

Danse Danse
José Navas

Piano nobile

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
Tournage

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Répétition

Fondation de la Place des Arts
Tournage

Théâtre Maisonneuve

Yoop.app
Tournage

Conseil des arts et des lettres du Québec
Tournage

Les Grands Ballets

Échos

Québec Cinéma

Souterrain – Soirée d'ouverture des 39^e Rendez-vous Québec Cinéma

Maison symphonique

Concours musical international de Montréal
Tournage

Orchestre Métropolitain

Du piano au podium: Mozart et Brahms avec Yannick Nézet-Séguin

Tournage

Brahms symphonique: Finale triomphante

Théâtre Jean-Duceppe

Compagnie Jean Duceppe
L'amour est un dumpling

Cinquième Salle

Société de la Place des Arts

PROGRAMME ÉDUCATION:
Composer la présence – La Bronze

Au rythme des mots – Sam Faye, D-Track

La Compagnie Larivée Cabot Champagne

Philippe-Audrey Larrue St-Jacques – Hélas, ce n'est qu'un spectacle d'humour

Danse Danse
EbnFloh – Spicey Landé

Festival TransAmériques
Dévoilement de la programmation

Orchestre national de Jazz
Pandemonia

Salle Claude-Léveillé

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
Tournage

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

SALLE D'EXPOSITION

Société de la Place des Arts
Mois de l'histoire des Noirs – Attachements communautaires

Espanade

Babel Films
Tournage

MAI 2021

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal
Tournage

Les Grands Ballets
Échos

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Compagnie Virginie Brunelle

Fondation de l'Hôpital général juif
Événement privé

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Concert fin de saison

Compagnie Marie Chouinard
Compagnie Marie Chouinard

Danse Danse
Édouard Lock

Cinquième Salle

Société de la Place des Arts
Klô Pelgag

La Marée du Grand Héron – Klô Pelgag

Fondation de la Place des Arts

Grande Première des futures étoiles

Opéra de Montréal
Événement privé

Orchestre national de jazz
Orchestre national de jazz

Maison symphonique

Rosemarie Records
Simon Leozza

Orchestre symphonique de Trois-Rivières
Orchestre symphonique de Trois-Rivières

Orchestre Métropolitain
Don Juan – spectacle et enregistrement

Productions GFN
Les 9

Openworld

Théâtre Jean-Duceppe

Compagnie Jean Duceppe
King Dave

Festival TransAmériques
Violence

Salle Claude-Léveillé

Société de la Place des Arts

PROGRAMME ÉDUCATION:
De la poésie au slam, Queen-Ka et Amélie Prévost

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS:
Groupes

26^e édition

27^e édition

Espanade

Agence Consulat
Hema-Québec

JUIN 2021

Salle Wilfrid-Pelletier

Danse Danse
Édouard Lock

La Compagnie Larivée Cabot Champagne
Tournage

Théâtre Maisonneuve

Festival TransAmériques
Un temps pour tout

Stations

Cinquième Salle

Festival TransAmériques
La Romance est pas morte, 2Fik!

Productions GFN
Une odyssée dans le temps

Compagnie Jean Duceppe
Lecture publique

Maison symphonique

Fondation Joseph-François-Perrault
Enregistrements

Orchestre Philharmonique et Chœur des Mélomanes
Requiem de Brahms

Orchestre Métropolitain
Tournage

Couleurs d'ici: de Sibelius à Boudreau

Orchestre symphonique de Laval
Enregistrements CD Héту et CD Folklore

ATMA Classique
Orchestre de chambre I Musici de Montréal

Théâtre Jean-Duceppe

Festival TransAmériques
Violence

Je suis une maudite sauvagesse

Le virus et la proie

La fille de Christophe Colomb

Compagnie Jean Duceppe
Design intérieur

Productions Martin Leclerc
Pour une histoire d'un soir

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

SALLE D'EXPOSITION

Art Souterrain
Créer des ponts (artiste en résidence: Brett Barmby et Andrew Oliver)

Espanade

Comité de la Fête nationale de la St-Jean
Fête nationale 2021

JUILLET 2021

Salle Wilfrid-Pelletier

Festival Juste pour rire

SOIRÉES CARTE BLANCHE:
Laurent Paquin

Rosalie Vaillancourt

Simon Gouache

Jean-Thomas Jobin et Rita Baga

Cinquième Salle

Productions Martin Leclerc

LES ARTS D'ÉTÉ:
Frida Kahlo correspondance

Le paradis à la fin de vos jours

Stradivarius intime – Alexandre Da Costa

L'anamour: Laetitia chante Hardy

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Ballons

Théâtre Jean-Duceppe

Productions Martin Leclerc

LES ARTS D'ÉTÉ – L'HISTOIRE DE MES CHANSONS:
Mario Pelchat

Laurence Jalbert

Marcel Lefebvre

Daniel Lavoie

Paul Piché

LES ARTS D'ÉTÉ – L'HISTOIRE DE MON THÉÂTRE:
Michel Tremblay

Eplanade

Festival Juste pour rire
Le show drôlement musical

Amphithéâtre Fernand-Lindsay

Festival de Lanaudière
OSM - Kent Nagano

OSM - Beethoven & Straus

Chœur de l'OSM -
musique chorale française

Soirée cinéma -
Au bout des doigts

Les Grands Ballets Canadiens -
Requiem de Brahms

Les Violons du Roy -
Mozart / Glück / Haydn

Soirée cinéma -
La reine des neiges 2

OSM - Haydn / Mozart / Poulenc

OSM - Fauré / Saint-Saëns / Bizet

**AOÛT
2021**

Cinquième Salle

Productions Martin Leclerc
Luce Dufault

Partition avec Patrice Coquereau

LES ARTS D'ÉTÉ:

Dis-moi Joséphine

Inventaires

Les Immortels

Productions GFN

Célébrons Hollywood: la plus
belle musique de film et de
comédie musicale

MUTEK

Play 1-2-3-4-5-6-7-8

Théâtre Jean-Duceppe

Productions Martin Leclerc

LES ARTS D'ÉTÉ -
L'HISTOIRE DE MON THÉÂTRE:
Marie Laberge

Louis Saia et Claude Meunier

Michel-Marc Bouchard

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**

MUTEK

Gilles Tarabiscuité (Ca/Qc) -
Visions du monde numérique

Eplanade

Art Souterrain

Créer des ponts - Hearyung Kim

Shoot Studio

Tournage

Pampleousse Média

Tournage

Société de la Place des Arts

Marche marche danse

PAUSE ESTIVALE:

Charles-richard Hamelin

L'Esplanade symphonique
avec l'OSM

Lorraine Demarais

Guillaume Martineau

Templier/Larenas Duo

SAIMANIQ de Oktoécho

Répétitions ouvertes des
Grands Ballets

Musique de chambre
avec les musiciens de
l'Orchestre Métropolitain

Salon urbain

Festival Quartiers Danes

Dévoilement de programmation

Amphithéâtre Fernand-Lindsay

Festival de Lanaudière

Soirée cinéma - Yesterday

OM - Concertos de Beethoven
1, 2 et 3

OM - Concertos de Beethoven
4 et 5

OM - Dvorak / Martinu /
Assiginaak

Soirée cinéma - Le chef
d'orchestre

Productions Stéphane Laforest

Sinfonia - Les grandes
chansons françaises

**SEPTEMBRE
2021**

Salle Wilfrid-Pelletier

ADISQ

Tournage

Les Grands Ballets

Danser Beethoven

Sud-Ouest Productions

Chambre de commerce du
Montréal métropolitain

Danse Danse

BJM - Vanishing Melodies

La Compagnie

Larivée Cabot Champagne
Projet Heroes/Bowie/Berlin
1976-1980

Théâtre Maisonneuve

Opéra de Montréal

Riders to the Sea, Le Flambeau
de la nuit

Cinquième Salle

Productions Martin Leclerc

Une soirée à l'Opéra

Martine St-Clair

Luce Dufault

Festival Quartiers Danes

Soirée d'ouverture

Barbara Kannerattoni Diabo

Emmanuelle Martin /
Adrian Batt / Véronique Giasson /
Charles Brécard

Charles Brécard /
Geneviève Gagné

Pauline Gervais / Margie Gillis
programme 1

Vera Kvarcakova + Jérémy
Galdeano / James Viveiros

Soirée de clôture: The Smile Club

The Smile Club

Les productions Réjean Lefrançois
Sans filet

Orchestre national de jazz

Hommage à Oliver Nelson

**Festival international
de la littérature**

Rêve et Folie

Au cœur d'Aïko

Maison symphonique

**Orchestre symphonique
de Montréal**

OSM - Concert famille: le
Carnaval des animaux à l'orgue

OSM - Une entrée en fanfares

OSM - Les sonorités célestes de
la harpe

OSM - De Mozart aux rythmes
afro-cubains

OSM - Les musiciens de l'OSM et
«La Truite» de Schubert

OSM - Valsons avec l'OSM

Société de la Place des Arts

Orchestre Métropolitain -
Portes ouvertes sur les chefs-
d'oeuvre pour quatuors à cordes

Orchestre classique de Montréal -
Pasión

Orchestre Métropolitain -
Les célèbres airs d'opéra aux
Couleurs des Cuivres de l'OM

Les Violons du Roy -
Une sérénade italienne

Les Violons du Roy

Mozart de toute beauté: Le grand
retour de Jonathan Cohen

Orchestre Métropolitain

Concert hommage aux
travailleurs de la santé -
Un moment de gratitude

Hélène Grimaud et
Yannick Nézet-Séguin

Théâtre Jean-Duceppe

Compagnie Jean Duceppe
Manuel de la vie sauvage

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**

SALLE D'EXPOSITION

Société de la Place des Arts

Asteria - en collaboration avec
Centre PHI

Eplanade

Les Francos de Montréal

Les Francos de Montréal -
Volet extérieur

**Festival International
de Jazz de Montréal**

Festival International de Jazz
de Montréal - Volet extérieur

Société de la Place des Arts

FESTIVAL L'ART EN SOI -
SOIRÉES DANSANTES:

Jazz - Charleston
(Chantal Dauphinais)

Cumbia
(Ballets Raïces de Colombie
et Bumaranga)

Swing
(Swing Connexion et
les Royal Pickles)

Danses haïtiennes
(Cindy Belotte et Rara Soley)

Danses traditionnelles indiennes
(Sinha Danse - band)

House
(DJungle et Fantasy 303)

OCTOBRE 2021

Salle Wilfrid-Pelletier

La Compagnie Larivée Cabot Champagne
Projet Heroes/Bowie/Berlin
1976-1980

Les Grands Ballets
Les Quatre Saisons

Spy Mail Productions (Muse)
Tournage

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
La probabilité du Néant

BJM – Vanishing Melodies

Productions Martin Leclerc
Alexandre Da Costa : Stradivarius
BaROCK

Productions 6e Sens
Lise Dion : Chu rendu là

Cinquième Salle

OFF Festival de Jazz de Montréal
Convergence / The Circle

La Compagnie Larivée Cabot Champagne
Rosalie – Enfant roi

Gregg Musique
Brimbelle sur le chemin
des saveurs

Productions Martin Leclerc
Dire combien je t'aime,
sur scène

Amnistie internationale Canada francophone
60 ans ensemble pour
les droits humains

Groupe Phaneuf
Une belle soirée

Danse Danse
L'effritement des parades

Société de la Place des Arts
Carte blanche colorée par
Émile Bilodeau

Productions Martin Leclerc
Une soirée à l'opéra

Festival du Monde Arabe de Montréal
Damas, du Nil à L'Euphrate

Oum par lui – Hommage à
Oum Kalthoum

La diva du désert

Maison symphonique

Productions GFN
L'univers symphonique du cinéma

Conservatoire de musique de Montréal
Spectacle

Orchestre Philharmonique et Chœur des Mélomanes
Vivaldi Gloria

Orange Music
Tournage

Orchestre Métropolitain
Yannick Nézet-Séguin :
trésors romantiques

Tutti – Activité publique gratuite
et Concert intime

Théâtre Jean-Duceppe
Compagnie Jean Duceppe
Tout inclus

Salle Claude-Léveillée
**Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française**
À l'encre rouge

Mademoiselle Philippe

Bagai

Otto

Dominic Desjardins

Résidence lauréats

Résidences SACEF

Andromède

Alicia Deschênes – Les mauvaises
langues

Les grands noms de la musique
française

OFF Festival de Jazz de Montréal
L'impact du silence

Les Productions Porte Parole
Faire du théâtre documentaire,
du terrain à la scène

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**
Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ

Esplanade

Danse Danse
Habiter la mémoire

Théâtre à corps perdu
Rx:contes-gouttes

Festival de Musique de Chambre de Montréal
Concerts et récitals

Spy Mail Productions (Muse)
Tournage

Salon urbain

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ

NOVEMBRE 2021

Salle Wilfrid-Pelletier

ADISQ
Gala de l'ADISQ

Opéra de Montréal
Gala Auditions

La compilation

Productions Martin Leclerc
Quand on aime on a toujours
20 ans

Université McGill
Cérémonies de graduation

Productions GFN
La passion d'Augustine –
ciné concert

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
BJM – Vanishing Melodies

Entourage Spectacle
Tournage

Films Séville
L'Arracheuse de temps

Groupe Phaneuf
Simon Leblanc – Déjà

Maison 4 tiers
Aline

Cinquième Salle
Productions Martin Leclerc
Frida Kahlo correspondance

Pour une histoire d'un soir
Luce Dufault – Dire combien
je t'aime, sur scène

Groupe Phaneuf
Simon Gouache –
Une belle soirée

**Festival du Monde Arabe
de Montréal**
Beyrouth, mon étoile!

Moneka Arabic Jazz

Raconte-moi la Palestine

Société de la Place des Arts
Carte blanche colorée par
Antoine Gratton

Carte blanche colorée par
Guylaine Tanguay

Danse Danse
Efer

100Lux
Creative Boost Battle

Productions GFN
Musique de la nuit

**Orchestre symphonique
de Longueuil**
Stradivarius, Mozart

Maison symphonique

**Orchestre symphonique
de Laval**
Les 15 ans d'Alain

Quartier Général
Tournage

Productions GFN
Les Quatre Saisons de Vivaldi

**Conservatoire de musique
de Montréal**
Symphonie no 3 de Schumann

Festival Bach de Montréal
Oratorio de Noël de Bach

Musidor Spectacle
Bruno Pelletier – Sous influence

Orchestre Métropolitain
Leong et Tétrault :
cordes étincelantes

Théâtre Jean-Duceppe
Compagnie Jean Duceppe
Tout inclus

Rose et la machine

Salle Claude-Léveillée

**Festival du Monde Arabe
de Montréal**
Bala Wala Chi – Hommage à
Ziad Rahbani

Roots of strings

**Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française**
Du Haut des Airs Canada

Les Lauréats de Ma première
Place des Arts

Vice E Roy – L'Enfer chez les
autres

Madiba King

Parfums de bois

Sous les yeux d'une lune

Auditions pour
Ma première Place des Arts

Andréanne Martin – Guerrière

Guillaume Cauvin & EscAbo –
On dit de moi

Dominic Dagenais

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ

MICRO OUVERT AUTOCHTONE :
Avec Dave Jenniss, Catherine
Boivin, Élise Boucher-
DeGonzague, Lysanne
O'Bomsawin, Kawandak Trio
(Normand Guilbeault,
Annie Poulain, Sylvain Provost),
Sandrine Masse et ses musiciens
(David Finkle, Jamie Renaud,
Miriam Proulx)

Salon urbain

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ

ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ :
Qu'est-ce qu'un bon « allié » pour
la cause autochtone ?

ADISQ
Salle de presse

DÉCEMBRE 2021

Salle Wilfrid-Pelletier

La Compagnie Larivée Cabot Champagne
Robert en CharleboisScope

Les Grands Ballets
Casse-Noisette,
le voyage de Clara

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Ballet British Columbia

Groupe Minuit Médias
Noël à l'opéra

QI Productions
12 voix / Un piano

Cinquième Salle

La Compagnie Larivée Cabot Champagne
Demain – Mehdi Bousaidan

Le chant du silence – Michel Faubert

Nui Pimuten – Je veux marcher – Natasha Kanapé Fontaine

Victor Hugo Uribe
Flamenco del sur

Société de la Place des Arts
Carte blanche colorée par Isabelle Boulay

La maison fauve
Toute beauté n'est pas perdue – Vincent Vallières

Productions Martin Leclerc
Ma mère chantait toujours – Mélissa Bédard

La Fondation Yvon Deschamps Centre-Sud
Noël chez les Deschamps

Orchestre national de jazz
Marie-Josée Simard – Percussioniste

Productions GFN
Danses en Terre et Feu

Maison symphonique
Atmosphère Musique
Noël avec Alexandre Da Costa et ses invités

Orchestre Métropolitain
Bach et Mendelssohn

Les Violons du Roy
Le Messie de Haendel

Ensemble Caprice
Le Messie de Haendel

Les Petits Chanteurs de Laval
40^e – Concert anniversaire

Salle Claude-Léveillée
Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
Joies franches

Noël s'invite chez moi

Noël tout autour
François Richard

Groupe Phaneuf
Womansplaining show

Productions GFN
La grande chanson

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ

Salon urbain
Société de la Place des Arts
ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ:
Qu'est-ce qu'on chante?

Randy Jacinto
Tournage

JANVIER 2022

Théâtre Maisonneuve
Groupe Rubberbandance
Tournage

Compagnie Marie Chouinard
Nouvelle création 2023

Maison symphonique
Conservatoire de musique de Montréal
Tournage

Salle Claude-Léveillée
Productions Martin Leclerc
Tournage

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

SALLE D'EXPOSITION
UQAM – École des arts visuels et médiatiques
Paramètres XXI

FÉVRIER 2022

Salle Wilfrid-Pelletier
Les Grands Ballets
Tournage

Théâtre Maisonneuve
Montréal en lumière
Pierre Lapointe – Les retrouvailles
Sphère films UN
Tournage

Maison symphonique
Orchestre Métropolitain
Épopée nordique

Miloš et JoAnn Falletta: invitation à la danse
Productions GFN
Requiem de Fauré et de Duruflé

Conservatoire de musique de Montréal
2^e symphonie de Rachmaninov

Théâtre Jean-Duceppe
Compagnie Jean Duceppe
Au sommet de la montagne

Salle Claude-Léveillée
Société Pro Musica
Espagne – Le merveilleux voyage

Productions GFN
Parfum d'Europe
Les Incontournables de Broadway

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme
SALLE D'EXPOSITION

Société de la Place des Arts
Montréal d'hier et d'hiver

Eplanade
Montréal en lumière
Montréal en lumière – Volet extérieur

Salon urbain
Société de la Place des Arts
ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ:
La nordicité, un phénomène climatique, social et culturel?

MARS 2022

Salle Wilfrid-Pelletier
Evenko
Cats

Les Grands Ballets
Roméo et Juliette

Productions GFN
Final Fantasy VII Remake Orchestra World Tour

Evenko
Brit Floyd – Echoes 2020

Productions Rubin Fogel
The Simon & Garfunkel Story

Piano noble
Société de la Place des Arts
Place des Arts junior

Théâtre Maisonneuve
Encore Spectacle
Anne-Elizabeth Bossé – Jalouse

Gala Dynastie
Gala 6^e édition

A Média
Tournage

Maison symphonique
Les Productions Roméo et Fils
Tournage

Productions GFN
Morricone, Williams & bien d'autres!

Denis Chabot
François Dompierre avec l'Orchestre Filmharmonique

Groupe Minuit Médias
Lyrice – Une soirée de rêve

Orchestre Métropolitain
Nielsen et Bartok: Concerto en double

Salle Claude-Léveillée
Société Pro Musica
Québec – Le merveilleux voyage

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
Quarts de finale 1, 2, 3, 4 et 5

La 3^{ème} solution
Mes Bananes Vertes

Festival du Monde Arabe de Montréal
Mon corps, ce parfum aux dangereuses intentions

Fillles de l'arbre, de la terre et de l'ailleurs

À la recherche du corps perdu

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Société de la Place des Arts
La Relâche scolaire: Avec Jimmy Gonzales, Margot Bullmann, Robert Cookson, École de cirque de Verdun, Tania Baladi

PROGRAMME ART ADAPTÉ

SALLE D'EXPOSITION
Festival International du Film sur l'Art
40^e FIFA

Eplanade
Conseil québécois du théâtre
Journée mondiale du théâtre

Salon urbain
Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ

Office québécois de la langue française
Événement privé

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts de Montréal bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires qu'elle remercie. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et participants et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Compagnies résidentes

Duceppe
Les Grands Ballets
Opéra de Montréal
Orchestre Métropolitain

Diffuseurs associés

Danse Danse
Festival de Lanaudière
Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)

Festivals

Festival Bach de Montréal
Festival de musique de chambre de Montréal
Festival du Monde Arabe de Montréal
Festival International de Jazz de Montréal
Festival international de la littérature
Festival International du film sur l'art
Festival Juste pour rire
Festival Quartiers Danses
Festival TransAmériques
MONTRÉAL EN LUMIÈRE
MUTEK
Les Francos de Montréal

Producteurs

100Lux
A Média
ADISQ
Agence Consulat
Amnistie Internationale Canada francophone
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
ATMA Classique
Atmosphère Musique
Babel Films
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Choeur St-Laurent
Comité de la Fête nationale de la St-Jean
Compagnie Marie Chouinard
Concours musical international de Montréal
Conseil des arts et des lettres du Québec
Conseil québécois du théâtre
Conservatoire de musique de Montréal
Denis Chabot
Ensemble Caprice
Entourage Spectacle
Evenko
Films Séville
Fondation de la Place des Arts
Fondation de l'Hôpital général juif
Fondation Joseph-François-Perrault
Fondation Québec Cinéma
Gala Dynastie
Gregg Musique
Groupe Minuit Médias
Groupe Phaneuf
La 3ème solution
La Compagnie Larivée Cabot Champagne
La Fondation Yvon Deschamps Centre-Sud
La maison fauve

La Tribu
Les Petits Chanteurs de Laval
Les Productions Porte Parole
Les Productions Réjean Lefrançois
Les Productions Roméo et Fils
Les Violons du Roy
Maison4tiers
Management Encore
Musicor Spectacles
OFF Festival de Jazz de Montréal
Office québécois de la langue française
Orange Music
Orchestre national de jazz
Orchestre Philharmonique et Choeur des Mélomanes
Orchestre symphonique de Laval
Orchestre symphonique de Longueuil
Orchestre symphonique de Montréal
Orchestre symphonique de Trois-Rivières
Pamplemousse Média
Productions 6e Sens
Productions GFN
Productions Martin Leclerc
Productions Rubin Fogel
Productions Stéphane Laforest
QI Productions
Quartier Général
Radio-Canada
Randy Jacinto
Rosemarie Records
Rubberband
Shoot Studio
Société Pro Musica
Sphère films UN
Spy Mail Productions (Muse)
Théâtre à corps perdus
Université McGill
Victor Hugo Uribe
Yoop.app

Autres partenaires

Art Souterrain
Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
Atelier le Fil d'Ariane
Centre Au puits
Centre Champagnat
Centre des musiciens du monde
Centre PHI
Centre social d'aide aux immigrants
Centre William-Hingston
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire Marguerite-Bourgeois
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Créca - Centre d'éducation populaire
English Montreal School Board
Fondation INCA
International Teaching Artist Collaborative (Ecosse)
La Gang à Rambrou
Le CAP - Centre d'appui et de prévention
Never Was Average
Noisy Head Studios
Les Impatients
Lincoln Center Education (États-Unis)
Orchestre symphonique de Montréal
Parrainage civique
Partenariat du Quartier des spectacles
Prolongement à la famille
Services adaptés en santé/éducation de la formation adulte
Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs
Université Concordia - Faculté des Beaux-arts
UQAM - Faculté des arts - École de théâtre
UQAM - Faculté des arts - École des arts visuels et médiatiques
UQAM - Faculté des sciences de l'éducation



LE RAPPORT ANNUEL 2021-2022 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL EST UNE RÉALISATION DE LA DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS - MYLAINE ALBERT, MARIE-CLAUDE LÉPINE ET LÉANDRE GUIMOND - AVEC LA COLLABORATION INTERNE D'ASTRID BROCHU, ANDRÉS JIMÉNEZ ET JACQUES ST-LAURENT, ET DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES - NICOLAS POTVIN.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION | ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC 2022

ISBN 978-2-550-92318-3 (IMPRIMÉ)

ISBN 978-2-550-92319-0 (PDF)

RAPPORT ANNUEL 2021-2022 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS

SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL

260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST

MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 1Y9

PLACEDESARTS.COM



Duceppe a lancé sa rentrée culturelle en septembre 2021 en présentant *Manuel de la vie sauvage*. Satire du monde des jeunes entreprises en démarrage (« start-ups ») et des conférences de motivation, cette adaptation théâtrale du roman de Jean-Philippe Baril Guérard abordait de façon réjouissante et sans ménagement les questions d'éthique dans le milieu des affaires et des technologies.

PHOTO: © DANNY TAILLON



La Place des Arts a présenté la toute première édition de son événement Micro ouvert autochtone, avec une vingtaine d'activités pour tous, pour faire plus ample connaissance avec différentes nations autochtones qui illuminent le Québec. Au programme, danse en famille, contes, initiation à la langue atikamekw, lectures publiques, voyage culinaire ainsi que des prestations musicales du quatuor Kwandak et de Sandrine Masse. PLACEDESARTS.com